

MÉTÉOROLOGIE
Nuages devenant ensoleillé
dans l'après-midi
Min.: 36 — Max.: 54
Gracieuseté de :
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

LE DEVOIR

Fête du jour :
STE THERESE D'AVILA
vierge
Les Librairies
FERNAND PILON Inc.
Papeterie - Dactylographes
Ameublement de bureau

VOL. XLIX — NO. 240

MONTREAL, MERCREDI, 15 OCTOBRE 1958

10 cents l'exemplaire

AU LENDEMAIN DES NOUVELLES CONSIGNES DE PARIS

Algérie: les Français protestent contre les décisions de de Gaulle

Les officiers obéissent; les civils réclament l'intégration

ALGER. — Si les officiers de l'armée française en Algérie se sont conformés, sans les commenter officiellement, aux instructions qu'ils ont reçues la veille du général de Gaulle, les civils ont décidé hier soir de protester énergiquement auprès de Paris contre l'interdiction faite aux militaires de faire partie de tout organisme à caractère politique, c'est-à-dire des comités de salut public formés au lendemain des événements du 13 mai sur l'ensemble du territoire.

Les comités de salut public ont donc exhorté leurs membres à "tenir des réunions d'urgence" et à manifester leur indignation devant le départ forcé de leurs camarades militaires et à faire connaître au président du conseil leur douleur et leur stupeur. Ils ont décidé d'envoyer à Paris deux délégués musulmans, MM. Azam Ouali et El-Madaoui, vice-présidents du Comité général de salut public pour l'Algérie et le Sahara.

Et ont vraisemblablement été chargés d'exposer au général de Gaulle les raisons qui motivent le désaccord et "l'indignation" des Français d'Algérie. Hier matin, le général Massu a annoncé, en pleine réunion du comité général de salut public, dont il assumait la présidence, qu'il se retirait en conformité des ordres reçus la veille du président du

Conseil. Les "autres officiers présents ont aussi quitté la salle des délibérations à la stupéfaction générale des membres civils qui ont par la suite publié la lettre suivante.

Les membres civils du comité de salut public "considèrent que les places laissées vacantes devront être réoccupées et décident de continuer la lutte pour faire aboutir leurs objectifs du 13 mai, à savoir: intégration complète et définitive de l'Algérie et du Sahara à la Métropole, ainsi que le renouveau national.

"D'autre part, le Comité affirme que la mission de renouveau que le peuple et l'armée s'étaient juré d'accomplir ensemble est loin d'être achevée. Il serait donc grave, au moment où les forces dissolvantes des partis politiques tentent de renouer de laisser se dénouer l'union étroite entre l'armée et la nation, forgée dans le danger et destinée à accomplir une oeuvre de salut public."

Réactions des officiers

Si les civils ont protesté vigoureusement et publiquement, les officiers se sont abstenus de tout commentaire public. La raison et la discipline, comme le signale un observateur, ont prévalu sur le sentiment.

Mais, dans les conversations privées, les officiers ne cachent pas qu'ils ont été assés sensibles au ton de l'ordre du jour du général de Gaulle, qui l'ordre du jour. C'est en effet d'une façon particulièrement autoritaire que le chef du gouvernement a ordonné aux officiers de quitter les comités de salut public et d'assurer la loyauté de la consultation électorale du 23 novembre.

Sous la direction du major-général Jacques Massu, les 11 officiers attachés au Comité algérien de salut public ont été convoqués, aussitôt après avoir exposé au dirigeant l'ordre du général de Gaulle.

Consternation

La nouvelle sema la consternation au sein de ce Comité qui tenait la plus grande partie de sa puissance justement de la participation de l'Armée. Peu après le départ des militaires, les civils du Comité, pilotés par le musulman Azam Ouali firent une séance à huis clos. On put percevoir, à l'extérieur de la salle, les vociférations qui éclataient et le bruit des coups de poing sur les tables. Un porte-parole déclara peu après:

"Ce n'est pas fini. Dans quelques jours, la France verra les repercussions des gestes autoritaires de de Gaulle."

Menaces voilées

Dans la même veine, mais sur le ton de la doléance: "Il est temps, déclara ultérieurement un haut officier, que de Gaulle accorde un peu d'attention à l'Armée. On ne peut nous traiter comme de petits garçons. Nous ne resterons pas toujours muets si de Gaulle veut jouer au chat et à la souris avec l'Armée."

Attentat par la Mafia

PALERME, Sicile. — Un sexagénaire, Carmelo Lo Bue, a été tué au cours d'une embuscade, dans la nuit de lundi à mardi, à Corleone, près de Palerme. La police croit que l'attentat a été commis par des membres de la Mafia. Ils ont déjà fait près d'une centaine de victimes dans cette région depuis la Deuxième guerre mondiale.

Madagascar: une république dans la "communauté"

TANANARIVE. — Les assemblées locales de Madagascar, possession française au large de l'Afrique, ont décidé hier de faire de cette île une république au sein de la communauté française.

La décision des assemblées réunies en congrès dans la capitale signifie que Madagascar — connue désormais sous le nom de la république malgache — sera libérée de toute attache dans l'administration de ses affaires intérieures.

Le comité de direction qui sera créé pour la communauté française aura la haute main sur les relations étrangères, la défense, les finances et certaines questions judiciaires, éducatives et culturelles.

La décision des autorités malgaches n'a pris personne par surprise. Elle découle du plan conçu par le président du conseil, M. Charles de Gaulle, pour l'empire colonial français.

C'est le deuxième changement à se produire dans les possessions françaises d'outre-mer depuis que de Gaulle a relâché les liens de cet empire. La Guinée, située sur la côte de l'Afrique occidentale, a voté à très forte majorité contre la nouvelle constitution française et est devenue Etat indépendant.

Madagascar a approuvé la nouvelle constitution française, le 28 septembre, par un vote de 1.363.059 contre 392.557.

La constitution stipule que tous les territoires d'outre-mer devront choisir leur statut avant le 5 février prochain.

Bien qu'elle soit devenue république autonome, Madagascar n'aura pas ses propres combats d'Etat. Le drapeau et l'hymne officiels demeureront le tricolore et La Marseillaise.

Les 5.000.000 d'habitants de l'île — moins de 75.000 sont européens — seront officiellement connus sous le nom de "citoyens de la communauté française".

Madagascar, l'une des plus grandes îles de l'univers — c'est la quatrième en importance — est située à 240 milles au large du sud-est de l'Afrique dans l'Océan Indien.

Aide nécessaire

Les Français y ont établi un protectorat en 1885 et ont transféré l'île en colonie en 1896. En 1947, l'armée a réprimé une révolte des Malgaches et a reconquis avoir tué 30.000 indigènes.

L'île compte énormément sur l'aide financière de la France. Les indigènes s'occupent de l'élevage. L'île possède de riches gisements d'uranium de même que divers autres minerais relativement inexploités.

Crise à Tahiti

PAPEETE. — Une crise ministérielle paralyse le gouvernement de Tahiti, île française du sud du Pacifique.

Le premier ministre Pouvane Oopa a été arrêté, de même que 50 de ses partisans, à la suite de l'explosion de bombes d'essence survenues dans les rues de Tahiti, samedi dernier.

Le premier ministre est député à l'Assemblée nationale française où il a été élu avec le slogan: "Tahiti aux Tahitiens et les Français à la mer".

Depuis des mois, M. Oopa a livré une vive lutte politique contre une section dissidente de son propre parti, le Rassemblement démocratique, à la suite d'une révolte au sein du parti survenue en mai dernier. La révolte a été apaisée par des Européens et des Tahitiens irrités par son projet d'instituer une loi d'impôt sur le revenu.

La loi n'a jamais été adoptée. Des désordres ont éclaté et le gouvernement français de l'île a pratiquement suspendu le gouvernement en n'exerçant pas sa prérogative de convoquer des réunions du cabinet.

Privé de pouvoir par les tactiques du gouvernement, mais encore légalement premier ministre, M. Oopa a mené une vigoureuse campagne contre le projet de nouvelle constitution française lors du référendum du mois dernier.

Il a essuyé une défaite écrasante, sauf dans les îles Sous-le-Vent, où il compte plusieurs partisans.

A la suite des explosions de la fin de semaine, la police et la troupe ont fouillé la maison du premier ministre. Les autorités disent qu'elle était défendue comme une forteresse, avec 49 gardes du corps et une réserve de bombes rudimentaires à l'intérieur.



Le déneigement à Montréal

Le retour au "bon vieux temps"

"La situation est la même que celle qui prévalait durant les années '34 et '36; il faut aider les chômeurs", dit M. J.-M. Savignac — "On veut détruire notre oeuvre" répond M. P. DesMarais — Décision prise aujourd'hui

par Jean-Marc LALIBERTE

Selon toute apparence, et selon un mot du président du comité exécutif, M. Joseph Savignac, la ville de Montréal va revenir à la politique du "bon vieux temps" pour le déneigement de ses rues.

C'est aujourd'hui que le comité exécutif doit prendre une décision définitive à ce sujet. A leur séance d'hier les commissaires ont discuté longuement le problème du déneigement et selon M. Savignac, "la majorité d'entre eux ne favorisent pas l'octroi de contrats à l'entreprise privée".

Prenant soin de dire qu'il ne parlait pas au nom des commissaires Pierre DesMarais et J.N. Drapeau, M. Savignac a rapporté, à l'issue de la séance que la discussion a "été parfois acerbe". "L'idée qui semble prévaloir, dit-il, est que la Cité, par son service de la voirie publique, fasse le travail elle-même ou en fasse faire une partie en régie".

Cela veut donc dire qu'il n'y aurait aucune soumission de demande pour l'octroi de contrat. "Le service de la voirie publique serait responsable comme dans le bon vieux temps" a dit M. Savignac.

M. Savignac a dit qu'il préférerait, pour sa part, que la Cité prenne en main le déneigement à cause du chômage.

"Si la Ville fait le travail elle-même cela donnera plus de travail. Il faut aider les chômeurs à payer leur taxe d'eau. Je sens cela. Nous sommes dans la même situation que durant les années '34 et '36 alors que j'étais président du comité exécutif. Le chômage se fait sentir de plus en plus. Chaque soir, à mon domicile, je reçois de 15 à 20 chômeurs. Il faut aider ces gens-là et nous ne pouvons revenir au secours direct. Alors nous les embaucherons à l'entretien de la neige et cela

pourra les aider à payer leurs taxes".

M. Savignac a ajouté que si l'exécutif en décide ainsi aujourd'hui, tous les propriétaires d'outillage seront convoqués et invités à louer leurs appareils à la Ville.

"Nous pourrions louer l'outillage sur une base mensuelle, dit-il, en garantissant un minimum au propriétaire".

"En accordant des contrats, nous garantissons aussi un minimum".

"Oui, mais en louant nous-même l'outillage, nous nous assurons que les journalistes engagés seront des gens de Montréal".

M. Savignac a aussi réitéré qu'il y a "de la législation en préparation" pour tirer de la voirie publique. "Il est injuste, dit-il, que le directeur de ce service soit obligé d'attendre d'obtenir de l'argent des autres services, par des versements de fonds, pour commencer son travail. Il est notoire que son budget, tel que préparé au mois de mars, n'est pas suffisant. Le procédé actuel n'est pas décent. Je ne suis pas sûr qu'on va prendre l'argent pour partir, mais il va falloir trouver un moyen. Nous emprunterons au fonds général si il le faut, car nous ne voulons plus que l'entretien de la neige dépende des disponibilités des autres budgets".

"On veut tuer notre oeuvre"

M. Pierre DesMarais, ex-président du comité exécutif a déclaré, pour sa part, qu'il est évident que l'administration Fournier-Savignac fait marche arrière.

"On se rappelle, dit-il, comment nos adversaires politiques ont traité notre politique de recours à l'entreprise privée au cours de la dernière campagne électorale.

"Malgré tout ce qui a pu être dit alors, poursuit-il, le président et le maire ont reconnu le bien-fondé de cette pratique. Depuis le début de l'été ils n'ont cessé de dire que la Cité ne pouvait seule assurer un déneigement efficace et qu'il fallait avoir recours à l'entreprise privée.

"Tout dernièrement encore, lorsque le comité exécutif a décidé de soumettre un rapport au Conseil pour l'octroi de contrats de trois ans, ils étaient encore en faveur.

"Parce que l'on fait de cette question, une question politique, la ville va devenir ouverte au patronage. Ce sont encore les amis qui bénéficieront de cette politique à court terme et les contribuables en paieront les frais.

"Personne, dit M. DesMarais en terminant, ne peut nier que nous avons sauvé des centaines de milliers de dollars à la Ville en confiant une partie du déneigement à l'entreprise privée. Mais parce que nous avons été les initiateurs de cette politique, l'administration actuelle et ses amis s'emploient à tuer cette oeuvre".

Montréal a eu recours à l'entreprise privée au cours des trois dernières hivers. La première année, soit en 1955-56, l'administration avait octroyé des contrats pour \$280.678. En 1956-57 pour \$1.248.184. L'an dernier elle a accordé pour \$1.326.123 de contrats et cette année, si les contrats de trois ans avaient été accordés, il en aurait coûté à la Cité \$954.133 pour le déblaiement de 45 pour cent de ses rues et 40 pour cent de ses trottoirs.

Jour de deuil dans le Québec samedi

QUEBEC. — Le premier ministre Duplessis a annoncé hier, que samedi prochain, le 18 octobre, sera un jour de deuil à travers toute la province, en mémoire du pape Pie XII.

La vente de la bière ou des boissons alcooliques par la Commission des liqueurs, les épiceries, les bars et les tavernes, sera interdite.

M. Duplessis a déclaré que la fermeture des établissements a été demandée par S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, et primat de l'Eglise canadienne.

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger avait également demandé aux autorités de fermer au moins durant une journée les cabarets et les établissements de jeu.

Des messes de requiem seront célébrées, samedi, dans toutes les églises de la province.

Nations Unies: le R.-Uni prie l'URSS d'assurer la suspension des essais nucléaires pour un an

NATIONS UNIES. — Le délégué britannique à la Commission politique de l'Assemblée générale des Nations Unies a instamment prié le gouvernement soviétique hier de se joindre au Royaume-Uni et aux Etats-Unis pour assurer pendant un an, à compter du 31 octobre, la suspension des expériences sur les armes nucléaires.

C'est à Genève, on le sait, qu'a ouvert le 31 octobre la conférence anglo-russo-américaine sur la question de l'arrêt des essais atomiques. Au cours de son intervention, M. Allan Noble a notamment reproché aux Soviétiques de lancer un ultimatum aux puissances occidentales, ultimatum assorti d'une menace. Tout se passe, a-t-il expliqué en substance, comme si l'arrêt des expériences ne dépendait que des Occidentaux dont l'attitude conditionnera la suspension ou la reprise des expériences en URSS. Rappelons qu'aux termes de la résolution adoptée par la commission est présentée, l'URSS demande la suspension inconditionnelle et immédiate des essais.

"Nous souhaitons la cessation des essais, en même temps qu'un désarmement réel, car c'est le seul moyen d'assurer la sécurité véritable... L'URSS, au contraire, voudrait nous amener à renoncer dès maintenant à tout essai nucléaire, sans que nous ayons encore rien fait."

"La cessation des essais nucléaires, a poursuivi le délégué de la Grande-Bretagne, ne constitue pas, en soi, une formule de désarmement. Un certain nombre de puissances continueront de stocker des armes nucléaires comme bon leur semble... La suspension des essais peut toutefois renforcer la confiance et aboutir à un désarmement réel.

"Pour faciliter les négociations de Genève, a ajouté M. Noble, les gouvernements américain et britannique ont offert de suspendre leurs essais nucléaires durant un an, si toutefois le gouvernement soviétique en fait autant."

Le diplomate britannique a fait état d'une résolution soumise par 17 nations et appuyée par Londres et Washington, résolution qui invite les grandes puissances à cesser les essais pendant la durée des entretiens de Genève.

Les deux grandes puissances occidentales insistent sur la mise au point d'une sorte de contrôle et sur la mise en place d'un système d'inspection avant de renoncer aux essais atomiques. La Russie, pour sa part, insiste sur la conclusion d'un accord sans condition.

Depuis l'ouverture du débat en commission politique, les divergences profondes qui divisent les Occidentaux et l'URSS sur la question des essais atomiques n'ont cessé de s'accroître, à tel point que les chances d'un accord à Genève sont de jour en jour moins nombreuses.

MOSCOU. — Radio-Moscou annonce qu'une campagne d'un mois s'ouvrira aujourd'hui, en Union soviétique, contre "le usage des armes nucléaires et en faveur de l'arrêt des expériences sur les armes atomiques".

Attentat par la Mafia

PALERME, Sicile. — Un sexagénaire, Carmelo Lo Bue, a été tué au cours d'une embuscade, dans la nuit de lundi à mardi, à Corleone, près de Palerme. La police croit que l'attentat a été commis par des membres de la Mafia. Ils ont déjà fait près d'une centaine de victimes dans cette région depuis la Deuxième guerre mondiale.

Les condamnés à plus d'un an passent à la garde du fédéral

OTTAWA. — La conférence fédérale-provinciale sur la réforme pénale s'est mise d'accord, hier, pour faire passer sous la juridiction fédérale tous les prisonniers purgeant des sentences d'une année ou plus, cette entente a cependant été conclue moyennant la condition que le gouvernement fédéral amende la loi pour qu'il n'y ait plus de sentences de plus de six mois et de moins d'un an. Jusque à présent les prisonniers condamnés à moins de deux ans étaient laissés à la charge des gouvernements provinciaux tandis que le gouvernement fédéral s'occupait des condamnés à plus de deux ans. En pratique ce changement signifie qu'environ 2.800 prisonniers passeront sous la juridiction du gouvernement fédéral qui a déjà le soin d'environ 5.900 des quelque 21.000 prisonniers que compte le Canada. Les provinces garderont donc la charge, d'environ 12.200 prisonniers. Le ministre de la justice, M. Davie Fulton a déclaré qu'il s'écoulera peut-être 3 ans avant que le changement, qui coûtera environ deux millions de dollars, soit complété. Le gouvernement fédéral a accepté la recommandation du rapport Fauteux qui souhaite que pas plus de 600 prisonniers soient confinés dans la même prison. Pour y arriver et prendre en charge les 2.800 prisonniers tombant désormais sous son ressort, il lui faudra construire ou acheter 5 autres prisons. Le gouvernement fédéral dirige actuellement 8 prisons pour hommes et une pour femmes.

L'Eglise se prépare au conclave

On croit de plus en plus que le futur pape sera encore italien
On mentionne des noms: Siri, Lercaro, Ruffini...

CITE DU VATICAN. — L'Eglise catholique a fait de nouveaux préparatifs, hier, en vue du conclave qui aura le 2636 pontife suprême.

Dans les milieux laïques, rapporte l'Associated Press, on croit de plus en plus que le prochain pape, comme le dernier, serait un Italien.

Il existe plusieurs raisons à l'appui de cette conviction. Il n'y a pas de candidat en vue parmi les cardinaux du Sacré Collège comme ce fut le cas il y a 19 ans lorsque le cardinal Eugène Pacelli a été élu 2626 pape, au deuxième tour de scrutin.

obtenir les deux tiers des voix plus un.

La tradition joue un grand rôle dans les affaires de l'Eglise. Depuis plus de 400 ans, c'est-à-dire depuis Adrien VI, d'Utrecht, tous les papes ont été des Italiens.

CONJECTURES

En l'absence de toute candidature en vue, cette fois-ci, les conjectures portent sur trois cardinaux italiens.

Le cardinal Giacomo Lercaro, âgé de 67 ans, autre leader, des intellectuels italiens. Comme archevêque de Bologne il a résisté aux communistes dans leur plus puissante forteresse de l'Italie. Il est cardinal depuis 1953.

Le cardinal Ernest Ruffini, archevêque de Palerme. Il est âgé de 70 ans. Il est une autorité célèbre en questions bibliques de même qu'en éducation catholique. Son passé fait de lui l'un des personnages les plus populaires de la Sicile. Il est cardinal depuis 1946.

NOUVELLE EXPERIENCE

Environ une quarantaine de cardinaux, sur les 55 que compte le Sacré Collège, sont déjà rendus à Rome et participent aux préparatifs du conclave qui débutera, samedi le 25 octobre.

Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, est arrivé dimanche. Le cardinal James McGuigan, est arrivé hier. Les cardinaux se réunissent chaque jour afin de préparer le conclave. Seulement 13 d'entre eux ont déjà participé à l'élection d'un pape. Pour les autres ce sera une nouvelle expérience que d'être emmurés dans la chapelle Sixtine alors que se déroulera le scrutin.

DISCRETION ET PRUDENCE

Le journal du Vatican, l'Osservatore Romano, a conseillé la discrétion et la prudence dans les discussions sur le conclave. Les rumeurs à propos de celui qui pourrait être élu transforment cette réunion en "une assemblée électorale politique", dit le journal.

Dulles: Pékin cherche à diviser Washington et Taïpeh; Quemoy ne diminuera pas sa garnison

La politique américaine à l'égard de Formose et de Pékin paraît toujours aussi confuse. A l'assoupissement diplomatique qu'avait annoncé le secrétaire d'Etat, il y a deux semaines, succède maintenant le durcissement de M. Dulles. Au cours de la journée de mardi, le chef de la diplomatie américaine a accusé Pékin de chercher, par une campagne de propagande, à creuser un fossé entre Washington et Taïpeh.

M. Dulles a ajouté qu'il n'entendait pas proposer une réduction des effectifs militaires cantonnés sur les îles Quemoy. Il avait déjà, en termes plus nets, affirmé le contraire. Au même moment, la Chine nationale a déclaré que son gouvernement ne réduira pas les garnisons stationnées sur les îles Quemoy. Mais, dans les milieux diplomatiques, on semble croire hier soir que Washington est sur le point d'augmenter Taïpeh à rapatrier une bonne partie des troupes cantonnées dans le bastion insulaire, contre la promesse d'armes plus efficaces.

WASHINGTON. — Le secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles, a accusé la Chine communiste hier de mener une

campagne de propagande et de subversion destinée à creuser un fossé entre les Etats-Unis et la Chine nationaliste, sous le couvert du cesse-le-feu dans le détroit de Formose.

"Le thème principal, constamment répété, c'est que les Américains doivent abandonner Formose... et rentrer chez eux," a dit M. Dulles au cours d'une conférence de presse.

"Les Etats-Unis sont loyaux à leur traité de sécurité mutuelle avec la république de Chine."

Dulles a déclaré qu'il ne projetait pas de préconiser la réduction des forces nationalistes sur les îles côtières.

Le secrétaire d'Etat a refusé de dire ce que les Etats-Unis pourraient offrir comme moyen

d'obtenir un cesse-le-feu permanent. Cela relève des négociations qui se déroulent à Varsovie entre les Etats-Unis et la Chine, dit-il.

Il a laissé entendre que les Etats-Unis avaient offert de soumettre la question des îles côtières à la Cour internationale de Justice. Il a cependant précisé que ce ne pas l'affirmer directement car les deux parties ont convenu de garder le secret sur les entretiens. Il a laissé entendre que la Chine communiste avait repoussé cette offre.

TAIPEH, Formose. — Le vice-président de la Chine nationaliste, M. Tchen Tcheng, a déclaré hier que les nationalistes ne réduiraient pas leurs garnisons sur les îles côtières des archipels de Quemoy et de Matsu.

EATON - JOURNÉE "RUBAN BLEU" DES APPAREILS MÉNAGERS

OFFRE D'IMPORTANTES ÉCONOMIES DURANT CETTE GRANDE VENTE

TECO-FOURNAISES AUTOMATIQUES A L'HUILE

Seulement chez Eaton! Offertes à prix spéciaux pour la vente Ruban bleu

SPECIALS RUBAN BLEU — Installation comprise dans Montréal et sa banlieue.

Y compris service d'entretien pendant 24 mois et 100 gallons d'huile

Installée — Pour un bungalow de 5 pièces

629.58

Pas de versement comptant

Payable en 36 mensualités de 21.43 y compris les frais d'administration. La taxe est payable à l'achat.

Installée — Pour un bungalow de 6 pièces

659.58

Pas de versement comptant

Payable en 36 mensualités de 22.45 y compris les frais d'administration. La taxe est payable à l'achat.

Toutes ventes sont sujettes à une inspection préliminaire

- CONFORT ET COMMODITÉS ASSURÉS — Un chauffage à air chaud continu. Vous réglerez la température désirée, le thermostat la maintiendra, constante. Plus de charbon à pelleter, de cendres à vider, ni de sous-sol malpropre.
- APPAREIL COMPACT ET DE QUALITÉ — Vos sous-sols pourront servir à d'autres fins par l'économie d'espace qui résultera de cette installation faite par experts. Utilisez-les à des ateliers, buanderie, salle de jeux.
- CHAMBRE DE COMBUSTION TOUT ACIER, offrant une répartition maximum et efficace de la chaleur, pour un minimum de combustible. (Garantie de 10 ans sur l'échangeur de chaleur).
- ÉQUIPÉE DE FILTRES, HUMIDIFICATEURS AUTOMATIQUES, DOUBLURE INCORPORÉE EN MATÉRIEL REFRACTAIRE, SOUFFLERIE SUR SOULEMENTS À BILLES, à graissage permanent.
- BRÛLEUR À L'HUILE équipé de contrôle automatique, d'une pompe silencieuse à auto-ajustage, moteur à bon rendement à transformateur anti-parasites.
- Tuyau d'expansion "3", relief "protecto" à thermostat, avec accessoires: lauge de réservoir, filtre à l'huile, et contrôle barométrique. (Nécessite une cheminée de 7").

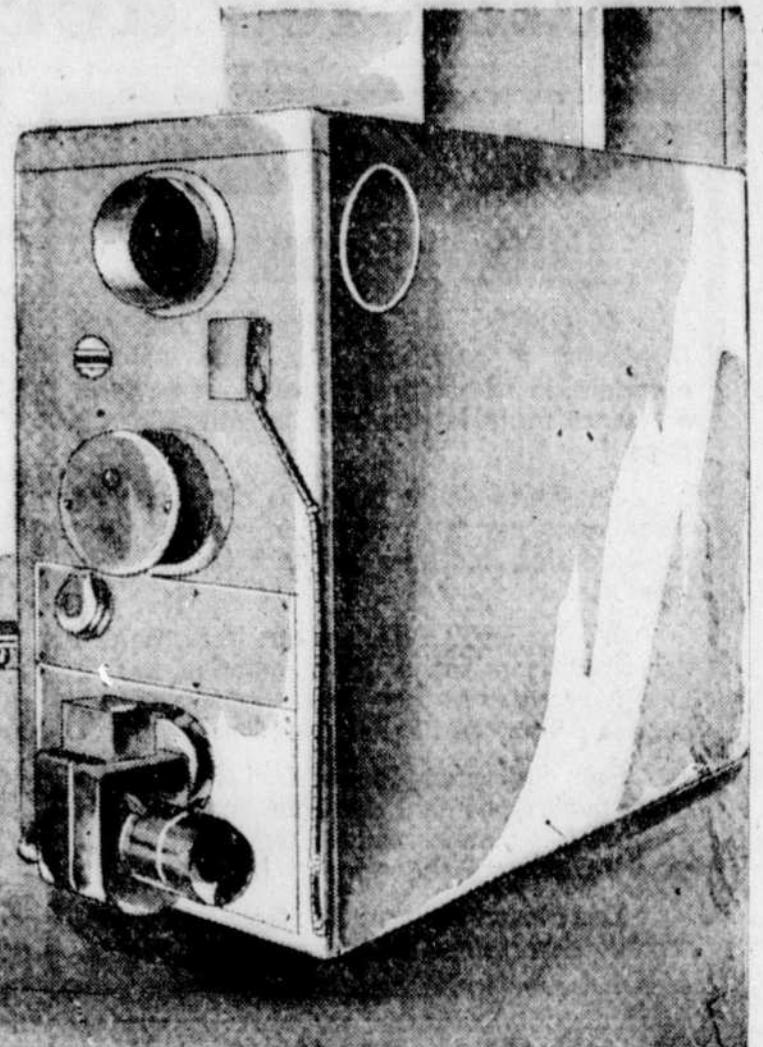
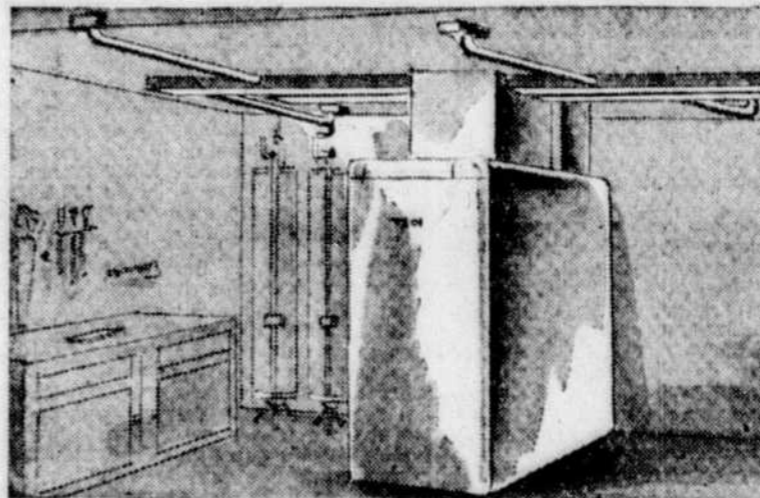
L'installation EATON vous assure de :

1. Installation près d'une cheminée de la fournaise TECO à air-refoulé.
2. Installation de la tuyauterie au départ de la soufflerie.
3. Installation d'un réservoir de 200 gallons pour l'huile (dépendant de la facilité d'accès au sous-sol).
4. Installation d'un thermostat de chambre et de tous contrôles électriques.
5. Garantie de un an sur toutes pièces, à l'exception du filtre et de l'humidificateur, et service d'entretien assuré pendant cette période.

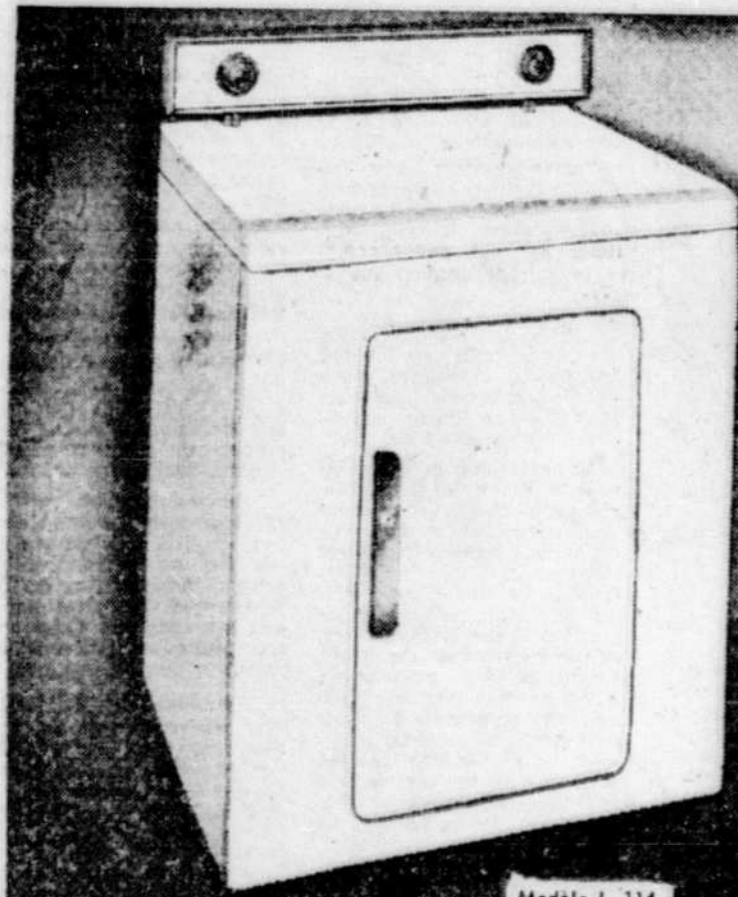
(Le découpage des planchers pour les bouches (registres) de chaleur est à la charge de l'acheteur.)

SI VOUS NE POUVEZ VENIR, COMPOSEZ VI. 2-9211 — locaux 775 ou 776, et un représentant qualifié vous rendra visite. DES DEVIS POUR INSTALLATIONS PLUS IMPORTANTES ET TRANSFORMATIONS DES FOURNAISES SUR DEMANDE.

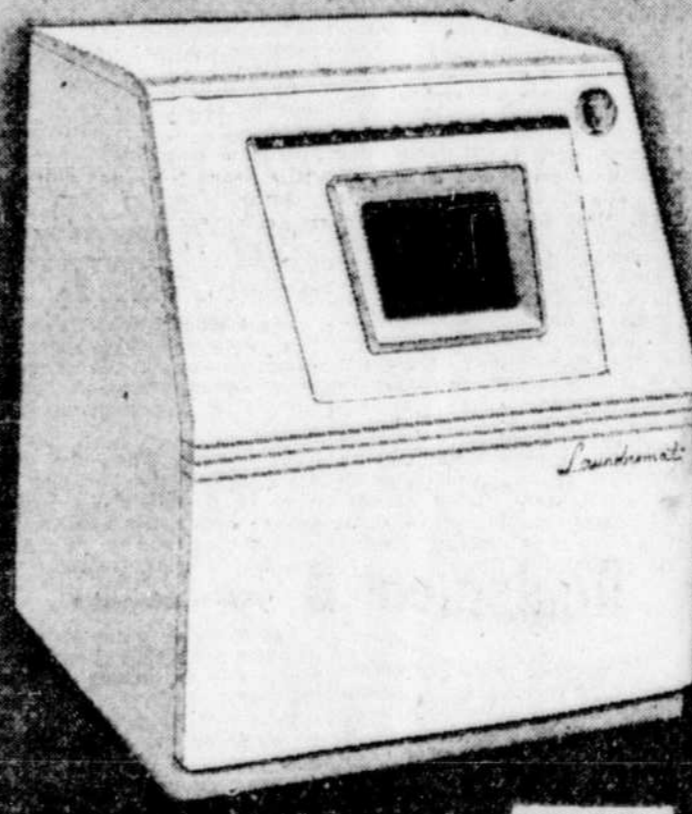
APPAREILS DE CHAUFFAGE (RAYON 456), AU QUATRIÈME, CHEZ EATON



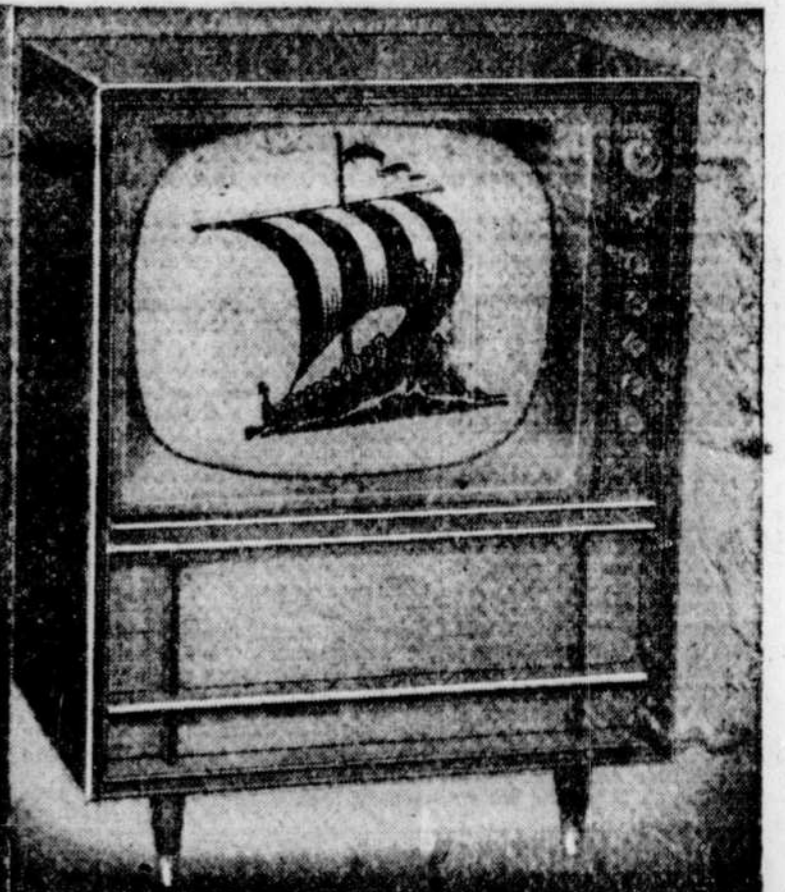
COMPOSEZ VI. 2-9211 — DEMANDEZ LE SERVICE DES COMMANDES



Modèle L 114



Modèle D 41



SECHEUSES automatiques DOUGLAS

A BAS PRIX SPECIAL

- Modèles de luxe aux caractéristiques importantes.
- Réglez la température et le temps de séchage... la sècheuse fait le reste.
- 3 réglages de température: basse, moyenne et forte.
- Contrôle de temps jusqu'à 60 minutes.
- Trappe à charpie facilement accessible.
- Interrupteur automatique lorsque la porte est ouverte.
- Env. 36" de haut, 28" de larg., 24" de prof.

174.58

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

18 mensualités de 11.05 y compris les frais d'administration. Taxe de vente payable à l'achat.

APPAREILS DE BUANDERIE DOMESTIQUE (RAYON 257) AU QUATRIÈME, CHEZ EATON

WESTINGHOUSE "LAUNDROMAT" TV VIKING 21", 19 LAMPES

Lessiveuses automatiques de grande renommée

- Vous donnera du linge plus propre
- Convient également pour les tissus synthétiques fragiles
- Entièrement automatique... lave, rince et essore semi-humide.
- Rincage avec eau froide si vous le désirez.
- Economisez l'eau chaude
- Installation normale comprise dans Montréal et sa banlieue

Si vous ne pouvez pas venir, COMPOSEZ VI. 2-9211, locaux 777 ou 778, et un représentant qualifié vous rendra visite.

234.58

24 mensualités de 11.42 y compris les frais d'administration.

Taxe de vente payable à l'achat.

Seulement chez EATON. Tube image 100" éliminant le renflement à l'arrière. 19 lampes. Glace de sécurité amovible. Haut-parleur de 10". 7 contrôles avant. Ebénisterie avec fini noyer, acajou, chêne blond ou noyer suédois.

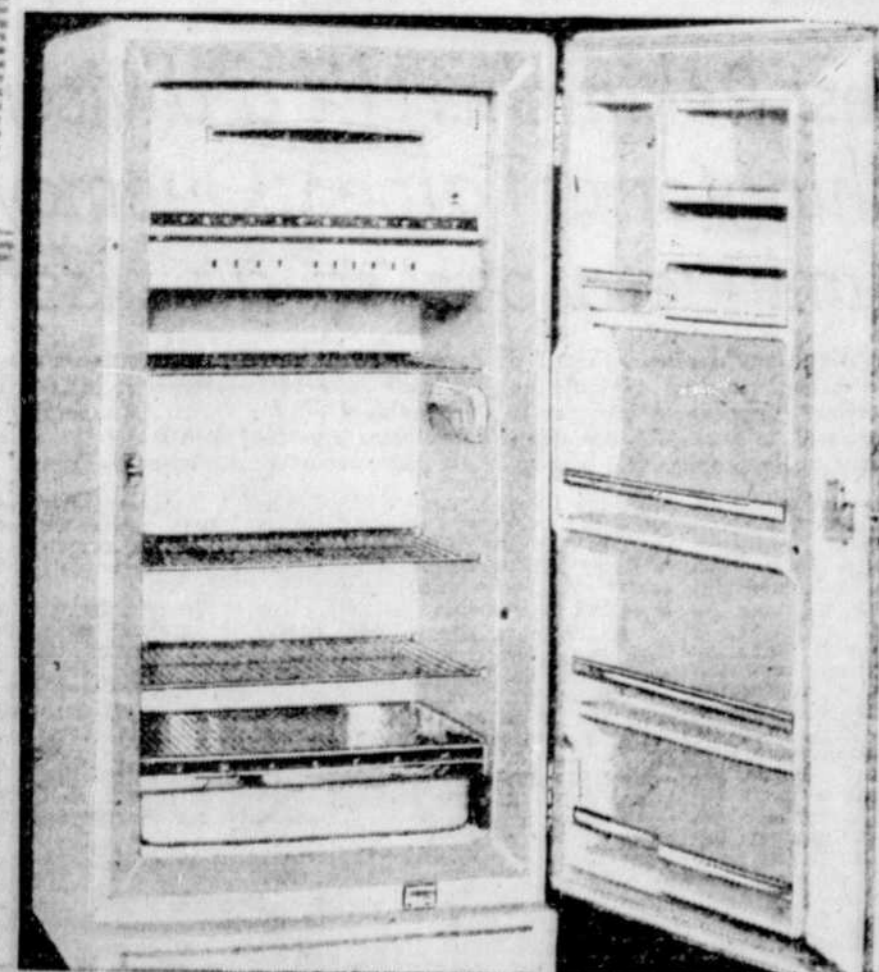
PAS DE VERSEMENT COMPTANT

24 mensualités de 14.02, y compris les frais d'administration. Taxe de vente payable à l'achat.

APPAREILS DE TELEVISION (RAYON 460) AU CINQUIÈME, CHEZ EATON

SPECIAL RUBAN BLEU fini noyer ou acajou

288.58



REFRIGERATEURS VIKING

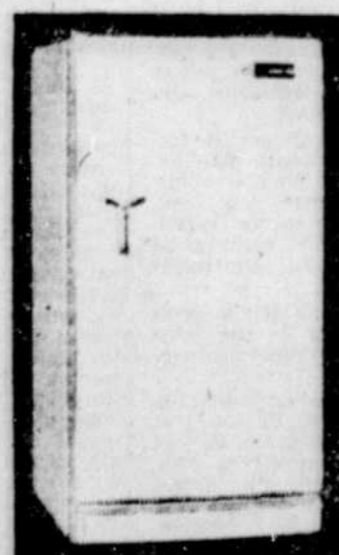
SPECIAL RUBAN BLEU

Modèle 812V

249.58

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

24 mensualités de 12.12, y compris les frais d'administration. Taxe de vente payable à l'achat.



Toujours les meilleurs pour leur prix. Maintenant à un prix spécial pour ce grand événement. Vous ne pouvez faire un meilleur achat.

- Congélateur pour 52 1/2 livres de denrées
- tiroir refroidisseur pleine largeur
- Bac hydratant pleine largeur en porcelaine
- Tablettes de rangement dans la porte pour le beurre, les oeufs, les grandes bouteilles et les desserts glacés
- Récepteur pour les jus de fruits avec 4 coupes incassables
- Env. 61 1/2" de haut, 30 3/4" de largeur et 28 1/2" de profondeur

Renseignez-vous au sujet de l'allocation d'échange pour votre réfrigérateur actuel! Garantie EATON de 5 ans sur le compresseur, service assuré par techniciens EATON. REFRIGERATEURS (RAYON 258) AU SIXIÈME, CHEZ EATON

T. EATON CO. LIMITEE OF MONTREAL



CONTENANCE 10 PIEDS CUBES, REG. 279.95

Rabais spécial à l'occasion de la grande vente Ruban bleu. Le nom VIKING représente EATON dans les foyers canadiens d'un océan à l'autre. Construit selon les strictes spécifications EATON.

- Compartiment à congélation rapide pour 36 livres
- Contenance totale env. 350 livres
- Grand panier et séparateur
- 7 lampes de secours en cas de panne de courant
- Env. 44 1/2" de long, 36" de haut, 30 3/4" de profondeur

24 mensualités de 12.12 y compris les frais d'administration. Taxe de vente payable à l'achat.

REFRIGERATEURS (RAYON 258) AU SIXIÈME, CHEZ EATON

Selon le feld-maréchal Montgomery:

Les Alliés auraient pu mettre fin à la guerre, un an plus tôt

NEW-YORK. — Le feld-maréchal Montgomery a déclaré que les alliés occidentaux auraient pu mettre fin à la deuxième guerre mondiale, en Europe, en 1944, plutôt qu'en mai 1945.

Un général allemand du nom de la France est souligné dans le deuxième chapitre des mémoires de Montgomery, pu-

bliés dans le magazine Life, hier. Ces mémoires sont publiés simultanément au Canada dans "Weekend Magazine".

Montgomery y affirme qu'il avait soumis un plan pour concentrer les ressources de l'ouest dans une poussée de 40 divisions, depuis les côtes occidentales de l'Europe jusqu'à la Ruhr et Berlin. La trouée alliée depuis la tête de plage en Normandie débuta le 25 juillet 1944 et eut vite raison des défenses allemandes. Montgomery écrit dans ses mémoires à ce sujet:

encore enfant, il conservait un cahier où il collectionnait les photos des hommes qu'il qualifiait de "géants politiques".

Elu à 26 ans

Il avait 26 ans quand il fut élu pour la première fois à l'Assemblée législative et son ambition actuelle est d'être premier ministre à 35 ans. Quand il se présenta pour la première fois en 1952, il remporta le siège du comté de Kent, alors que les libéraux étaient sous la direction de l'actuel juge J. B. McNair et qu'ils subirent leur première défaite en 17 ans, aux mains des conservateurs sous la direction du premier ministre Hugh John Flemming.

Il n'a jamais siégé du côté ministériel. Il a confiance de le faire un jour — en tant que premier ministre.

Il a passé presque toutes ses six années dans l'opposition comme critique financier du parti libéral.

Ses interventions à la Chambre ont été hautes en couleur, dramatiques parfois et toujours intéressantes. Ses dernières années, il a été la principale épée au talon du gouvernement.

Il est originaire de St. Anthony, dans le comté de Northumberland, un village d'environ 1,000 habitants. Il a fait ses premières études à St. Anthony et est diplômé de l'Université du Sacre-Coeur à Bathurst.

Diplômé de Laval

Il a étudié les sciences politiques, économiques et sociales à l'Université Laval, puis se lança dans le droit. Il fut admis au barreau du Nouveau-Brunswick en 1952, l'année de son élection.

Il est le père de trois enfants. Est-il heureux du congrès? Certainement! Ce fut une "congrès populaire"; les délégués ont choisi leur chef parmi six autres candidats.

Aujourd'hui, dit-il, il a l'intention d'entreprendre une réorganisation complète du parti — au niveau du bureau de scrutin.

Il retourne chez lui "pour organiser une tournée qui le conduira dans toutes les parties de la province, afin de rencontrer tous les membres et toutes les organisations du parti."

DEUX SERIES DE COURS PRATIQUES L'IMMEUBLE

Cours pour les propriétaires, courtiers et administrateurs donné par des experts de la Corporation des Courtiers en Immeuble, commencera mercredi soir, 15 oct., à 8 h.

LE PLACEMENT

donné par des experts de l'Investment Dealers Association, mardi soir, 14 octobre, à 8 heures

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

UNIVERSITE DE MONTREAL
C. P. 6128 — Montréal 3
Tél.: RE. 3-9951, poste 246 — Le soir: RE. 3-8456

Faits divers

Fin de semaine tragique

Soixante-dix-neuf personnes ont perdu la vie de façon tragique au Canada au cours du congé de l'Action de grâce, alors que des milliers de personnes ont encombré les routes en cette dernière grande fin de semaine avant l'hiver. Le Québec a enregistré 33 morts accidentelles, dont 20 dans des accidents de la route; on a également signalé 11 noyades et la mort de deux enfants dans des accidents divers.

La dernière victime venue compléter la liste des morts tragiques dans la province de Québec, est un bambin de 4 ans, Claude BELLERIVE, de Rivière-du-Loup. L'enfant a été mortellement blessé lundi par une automobile au moment où il traversait la route devant le domicile de ses parents, dans cette municipalité de la rive sud du St-Laurent, située à 110 milles au nord-est de Québec.

Par ailleurs, tôt hier matin, Mme Denise BOIVIN, 22 ans, de Montréal, a surcubé aux blessures reçues, l'automobile dans laquelle elle voyageait en compagnie de son mari, Jean-Claude, âgé de 21 ans, et de deux autres personnes, ayant percuté un pilier de béton à l'intersection des rues Vimy et Notre-Dame. Egalement blessés, et gravement, les trois autres voyageurs ont été transportés à l'hôpital.

Deux jurys congédiés

OTTAWA. — Une cause criminelle a été interrompue hier lorsqu'un juge a été informé qu'un membre du jury avait conversé avec l'accusé. Le juge Peter J. MacDonald a congédié le jury assigné au procès de Orville F. Grégoire, 35 ans, accusé d'avoir faussé des documents. Le juge a ordonné au juré, Gerald Mory, de comparaître devant lui jeudi. Mory, selon l'avocat de la Couronne, W. D. Chilcott, aurait "parlé et discuté" avec le prisonnier durant l'ajournement pour le lunch, hier. Un nouveau jury sera choisi, jeudi.

EDMUNDSTON, N.B. — Le juge W. Arthur I. Anglin, de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, a renvoyé le grand et petit jurys choisis pour entendre la cause de John Jacob Vollmann, de Madawaska, Maine, accusé du meurtre de Gaëtan Bouchard, âgé de 16 ans, de Edmundston-Est. Le procès a été fixé au 4 novembre. Le juge Anglin a dit que l'avocat de la défense, Me J.-A. Pichelette, a porté à son attention que la méthode utilisée pour la sélection du jury n'était pas conforme aux lois du Nouveau-Brunswick. Le juge a ajouté que les jurés renvoyés seraient indemnisés pour leurs dépenses et recevront les honoraires appropriés. Vollmann, âgé de 20 ans, fut arrêté le lendemain de la découverte du corps mutilé de la jeune fille dans une carrière, à Bouchard, non loin d'Edmundston. Le père de la victime, M. Wilfrid Bouchard, son frère et un autre jeune homme avaient fait la macabre découverte.

Sur la chaise électrique

MACON, Georgie. — Anjette Donovan Lyles a été trouvée coupable lundi soir de l'empoisonnement par l'arsenic de sa fille de neuf ans et a été condamnée à monter sur la chaise électrique. Les procureurs de la défense ont immédiatement soumis une motion pour un nouveau procès et le juge a fixé l'audition de la cause au 12 décembre. La procédure de la défense signifie qu'il y a automatiquement un sursis à l'exécution fixée au 5 décembre. L'ancienne propriétaire de restaurant, qui avait manifesté bien peu d'émotion tout le long du procès de sept jours, est demeurée calme lorsque le verdict a été rendu. Elle avait 33 ans et était accusée d'avoir empoisonné sa fille Marcia Elaine Lyles. Elle avait été également accusée de la mort de ses deux maris, Ben F. Lyles fils et Joe Neal Gabbert, et de sa belle-mère Mme Julia Young Lyles.

Bandit arrêté à temps

Un policier du service de la circulation a arrêté, hier après-midi, un bandit non armé qui venait de demander à une caissière de la Banque Canadienne de commerce, au coin des rues Ste-Catherine et Metcalfe, de lui remettre la somme de \$4,000. Le voleur présenté à la caissière, Mlle Léona Noël, une note sur laquelle il avait écrit: "Je veux \$4,000. C'est un "hold up". Mlle Noël échappa aussitôt un cri de frayeur qui mit en fuite les clients et les employés de la banque. Dans la rue, ceux-ci alertèrent le constable Georges Bergeron qui dirigeait la circulation. Le policier entra dans la banque bientôt suivi des détectives Marcel Roy et André Lauzon qui passaient tout près. Ils furent tôt fait d'arrêter l'homme tout désemparé par la commotion qu'il avait provoquée. Mlle Noël a déclaré à la police que le bandit semblait être le même que celui qui avait volé \$980, à la même banque il y a une semaine.

INFORMATIONS SYNDICALES

Règlement à la Presse

Les journalistes de La Presse retourneront au travail à 9 heures, ce matin. L'accord fut signé vers 11 h. 30, hier soir.

Les dirigeants de La Presse ont consenti à accorder un congé sans solde à Roger Mathieu. On se souvient qu'une telle réclamation du syndicat fut le point de départ de la grève.

La Presse s'engage à n'utiliser de représailles, de quelque nature que ce soit, envers qui que ce soit qui a participé, de loin ou de près, à la grève.

Une partie des salaires perdus durant la grève sera remboursée aux journalistes et aux autres membres du syndicat de l'industrie du journal.

La Presse accorde également de retirer le bref d'injonction qu'elle avait logé en vue d'empêcher les lignes de piquetage devant son édifice de la rue St-Jacques, de retirer aussi les demandes de décertification qu'elle avait adressées à la Commission des relations ouvrières contre le local du syndicat des journalistes et le syndicat de l'industrie du journal.

La Presse retirera l'action au montant de \$50,000 qu'elle avait logée contre le local des journalistes et les individus, conjointement.

Enfin, il y aura une réorganisation de la haute rédaction, laquelle sera une requête menée par M. Jean-Louis Gagnon. L'administration adoptera l'attitude que lui dictera le rapport fourni par M. Gagnon.

Nous ne savons pas encore si le journal sera publié aujourd'hui. Sur le plan des principes, rien ne s'y oppose. Mais certains détails techniques tels que le mauvais ordre de la machinerie ou l'excessive malpropreté des locaux pourrait reporter à demain ce qui sera la première édition de La Presse depuis le début de la grève.

M. Provost s'oppose aux lois dites du "droit au travail"

STE-ADELE, Qué. — M. Roger Provost, président de la Fédération des travailleurs du Québec (CTC), a déclaré qu'il est aussi normal pour tous les ouvriers d'une usine de payer des cotisations syndicales que de bloquer les entrées et les sorties de l'usine. La demande d'injonction, qui sera portée un incident survenu le 6 octobre à Toronto, fait suite à une lettre, alors que des wagons venus de Hamilton, Toronto et Buffalo ne purent pénétrer sur le terrain de l'usine pour prendre des livraisons d'acier.

Au mépris de la ligne de piquetage

Les débardeurs du port de Montréal ont chargé le cargo britannique Birmingham City de nickel, hier, au mépris de la ligne de piquetage dressée à par cinq mineurs de Sudbury. Ces piqueteurs appartiennent à la succursale de Sudbury du Syndicat international des mineurs, bocardeurs et affineurs, une organisation indépendante dont les 1,400 cotisants sont en grève depuis septembre, revendiquant des majorations de salaire de l'International Nickel Mine. Arrivés à Montréal lundi soir les hommes se sont aussitôt dirigés vers le hangar No 6 du port de la métropole et ont commencé le piquetage sur le quai, le long du cargo. Quelques instants plus tard, la police du port vint les avertir que le piquetage n'était pas autorisé sur les terrains du Conseil des ports nationaux et les hommes s'en furent s'installer à l'une des entrées du port. L'un des directeurs de la succursale syndicale de Sudbury, M. J. Quenneville, chef de la délégation de piqueteurs, a déclaré qu'il espérait avoir un entretien avec les représentants des dockers.



Son Excellence Mgr Percival CAZA, évêque coadjuteur de Valleyfield, bénit la nouvelle filature de la Montreal Cottons Limited, une filiale de la Dominion Textile Company Ltd. On reconnaît de gauche à droite: M. C. B. Gordon, président de la Dominion Textile; Mgr Caza; M. l'abbé Jean-Guy Primeau, secrétaire de Son Excellence; son honneur le maire Louis Quévillon de Valleyfield, et M. C. S. Jones, surintendant général de la Montreal Cottons Limited.

TELEPHONE: TARIFS

Appel des villes contre la hausse

L'avocat de la Fédération canadienne des maires et des municipalités a recommandé d'appeler au cabinet fédéral contre l'augmentation des taxes accordée à la compagnie de téléphone Bell par la Commission des transports.

M. George S. Mooney, directeur exécutif de la Fédération, espère que la plupart sinon toutes les municipalités touchées accepteraient la recommandation.

La Commission des transports a autorisé la compagnie Bell à augmenter ses taxes d'environ \$17,000,000 par année dans les provinces de Québec et d'Ontario. Cette augmentation équivalait à environ 5% des recettes brutes de la compagnie, mais les changements, variés d'une ville à l'autre. Les changements autorisés par la Commission s'appliqueraient à compter du 1er novembre.

On se souvient qu'en avril dernier, le cabinet avait rejeté l'augmentation précédemment autorisée par la Commission des transports.

La requête de la Bell a rencontré l'opposition de 56 municipalités ontariennes et québécoises et de huit gouvernements provinciaux.

Me Lovell Carroll de Montréal, avocat des municipalités, a recommandé d'en appeler au cabinet parce que la Commission "a procédé selon de mauvaises principes et a erré par ailleurs".

Le ministre des affaires étrangères d'Israël à Ottawa

OTTAWA. — Mme Golda Meir, ministre des affaires étrangères d'Israël, arrivera à Ottawa aujourd'hui et séjournera deux jours dans la capitale. Le premier ministre, M. Diefenbaker et le ministre des affaires étrangères, M. Smith, ont été rencontrés par elle.

Elle viendra de New-York, où elle dirige la délégation de son pays auprès des Nations Unies. Ce sera sa deuxième visite au pays.

VERS LE SOLEIL D'HIVER avec "Les Amis du Devoir"

Soutenez votre journal
Profitez de merveilleuses vacances cet hiver
Inscrivez-vous immédiatement, faites inscrire vos amis à l'un des deux voyages que vous présentez "LES AMIS DU DEVOIR".

I — CROISIERE AUX ANTILLES

A bord du luxueux S. S. HOMERIC
Départ de New-York le 23 JANVIER — 13 jours.
Retour à New-York le 5 février.
Escale: Îles Vierges, Curaçao, Jamaïque, Haïti, Cuba.
Places de \$450, à \$800.

II — 16 JOURS AU MEXIQUE

Départ de Montréal le 20 FEVRIER par C.P.A.
Retour le 8 mars.
Mexique, Cuernavaca, Taxco, Acapulco, Oaxaca, Toluca.

PRIX: \$472.
Comprenant le transport aller-retour MONTREAL MEXICO, par avion, classe touriste, séjour, repas sauf à Mexico, guides, transferts, pourboires et une corrida.

Renseignements, inscriptions:
Voyages ANDRE MALAVOY Inc.

1225 ouest, rue Dorchester — Montréal
UN. 1-2485-86
ou au DEVOIR
Pierre Laporte — VI. 4-3361

L'industrie textile canadienne mérite l'appui du gouvernement

VALLEYFIELD. — L'industrie textile canadienne tente de s'arracher de l'état déprimé où elle se trouve, mais a encore besoin et mérite toute l'aide possible du gouvernement du Canada, a déclaré hier M. Gérard Bruchési, député de Beauharnois-Salaberry aux Communes, lors de l'ouverture officielle d'une nouvelle filature de textile à Valleyfield.

Le moulin, une petite mais moderne filature, est une succursale de la Montreal Cottons Limited, une filiale de la Dominion Textile Company. La bénédiction officielle a été donnée par Son Excellence Mgr Percival Caza, évêque coadjuteur de Valleyfield, au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient les principaux dignitaires religieux et civiques dont les représentants fédéral et provincial.

"Vous avez ici devant vous, l'exemple d'une industrie qui n'entend pas rester sur ses positions et proteste auprès du gouvernement devant des difficultés sérieuses et prolongées, a déclaré M. Bruchési. Elle se défend avec toutes ses connaissances techniques, avec son esprit agressif traditionnel et avec les placements de ses milliers d'actionnaires, pour trouver elle-même l'issue à cette impasse. Cet effort mérite l'appui de tout gouvernement qui se doit de donner aux ouvriers."

M. Bruchési a souligné que le gouvernement fédéral a déjà agi en ce qui concerne le "dumping" en revisitant les termes de la législation et a réclamé une revue complète des tarifs sur les textiles, la première en 30 ans, afin d'éliminer la "perte désastreuse" causée par la marée des importations, une perte qui se mesure par une diminution de l'emploi de 110,000 à 72,000 en six ans.

Parlant du flot des importations dans notre pays, le représentant fédéral a ajouté: "Il est difficile de croire que 40 pour cent de la consommation textile au Canada vient des pays étrangers. Surtout, lorsque nos usines peuvent non seulement produire tout ce qu'il leur faut, mais davantage."

Le coût de la vie monte toujours

OTTAWA. — L'indice des prix au consommateur a monté dans cinq de 19 villes régionales du Canada en août, rapporte le Bureau de la statistique. Les augmentations variaient d'un demi-point à Edmonton et Calgary jusqu'à 1.2 points à Montréal.

L'indice pour neuf des 10 villes est calculé d'après les prix en vigueur en 1949, qui équivalent à 100, tandis que celui de St-Jean-T.N. est calculé d'après les prix de 1951. Ces indices n'indiquent pas s'il en coûte plus cher pour vivre dans une ville que dans l'autre.

Au début de septembre les indices pour les 10 villes étaient donc les suivants: le chiffre entre parenthèses indiquant l'indice du début d'août.
Montréal 126.1 (124.9); Winnipeg 123.3 (122.7); Saskatoon-Egging 122.1 (122.2); Edmonton-Calgary 121.8 (121.3); Vancouver 126 (125.1); St-Jean, T.N. 125 (113.1); Halifax 123.1 (123.2); Ottawa 125.7 (126); Toronto 128.7 (128.9); Saint-Jean, N.B. 125.7 (125.7).

L'indice des vivres a fléchi dans cinq des six villes de l'est, sauf à Montréal où il a monté. Par ailleurs, il a monté dans les quatre centres de l'Ouest.



Labonne voie!

L'épargne mène à la prospérité, développe le sens de l'économie, stimule l'énergie et brise le complexe d'infériorité.

L'ENTRAIDE IMMOBILIERE LAURENTIENNE

1344 est, Sherbrooke
LA. 1-3698
facilite la pratique de l'épargne méthodique

La PEUGEOT 403 MODELE '59
la meilleure voiture de France

- Sedan Sport Luxueux
- 35 milles au gallon
- 6 passagers
- 80 milles à l'heure
- Ultra luxueuse
- 4 cylindres

Seulement \$2,295
GARANTIE ABSOLUE
Service de pièces de rechange

SUBURBAN MOTORS LTD
J.P. NANTEL, prés.
M. GOYETTE, sec.-trés.
400, boul. Décarie - St-Laurent
RI. 8-8807

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice, Directeur-gérant: Gérard Filion.

Téléphone: Victor 4-3361

LE DEVOIR, MONTREAL, MERCREDI, 15 OCTOBRE 1958

M. Robichaud chef libéral du Nouveau-Brunswick

Nos compatriotes devraient profiter de la situation

Les libéraux du Nouveau-Brunswick viennent de se donner un Acadien comme chef. Le congrès du parti a en effet fixé son choix sur M. Louis Robichaud, un jeune avocat de 33 ans qui s'est déjà fait élire à deux reprises comme député du comté français de Kent.

Nous ne connaissons pas M. Robichaud. Nous ne savons pas s'il a l'étoffe d'un grand politique ou s'il est simplement un député un peu au-dessus de la moyenne. Quelle que soit sa valeur personnelle, on ne peut interpréter son élection que comme une reconnaissance de l'influence croissante de l'élément français au Nouveau-Brunswick en même temps qu'un aveu de la faiblesse du parti dans la province.

Le parti libéral du Nouveau-Brunswick a subi deux défaites successives — en 1952 et en 1956. L'écrasante victoire des conservateurs fédéraux est encore venue consolider la situation du gouvernement conservateur de M. Hugh Flemming. C'est en désespoir de cause que le parti s'est tourné vers la minorité française pour tenter de remonter la côte.

Les libéraux du Nouveau-Brunswick ne paraissent pas avoir trouvé parmi la majorité un homme de premier plan pour entreprendre cette tâche difficile. Le principal adversaire de M. Robichaud au congrès, celui qui a défait par une forte majorité au dernier tour de scrutin, était M. Wesley Stuart. Défait à la dernière élection fédérale après avoir siégé à la Chambre des communes pendant une douzaine d'années, c'était un bon député, mais qui n'était guère considéré comme "ministériel".

Les Acadiens représentent tout près de 40 pour cent de la population du Nouveau-Brunswick. Même si l'on tient compte de la jeunesse relative de cette population en raison des familles nombreuses, ils doivent grouper tout près de tiers des électeurs. Le parti qui pourrait compter sur l'appui massif du groupe français serait donc assuré d'un gros avantage au départ et c'est sans doute là la première considération qui a guidé les libéraux dans le choix du nouveau chef de l'opposition.

Comme leurs compatriotes du Québec, les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont fait preuve d'un grand attachement pour le parti libéral depuis une quarantaine d'années. Ils ont élu presque uniquement des députés libéraux tant à Fredericton qu'à Ottawa. Ils ont un peu suivi l'exemple du reste de la province en élisant quelques conservateurs en 1952 et en 1956, mais leurs représentants constituent encore une forte proportion des effectifs de l'opposition libérale. C'est cet

attachement que le parti libéral a voulu, non pas tant récompenser, mais stimuler.

L'élection de M. Robichaud devrait rendre la lutte beaucoup plus serrée dans les circonscriptions françaises à la prochaine élection. Les libéraux leur répéteront qu'il n'en tient qu'à eux de se donner un premier ministre de langue française. Cela ne sera vrai que dans la mesure où le parti pourra faire assez bonne figure dans les circonscriptions anglaises. L'élection d'un premier ministre de langue française apparaîtra au moins comme une possibilité et un espoir.

Les Acadiens n'ont vu qu'un seul des leurs à la tête du gouvernement du Nouveau-Brunswick jusqu'ici. Ce fut M. Pierre Véniot qui fut premier ministre de 1923 à 1925. Il n'avait cependant pas été appelé à ce poste par l'électorat de la province, mais par ses collègues du cabinet, et il devait subir la défaite à l'élection générale suivante. Il faut dire que l'importance proportionnelle du vote français n'était pas alors aussi grande qu'elle l'est aujourd'hui.

Pour combattre efficacement M. Robichaud dans les circonscriptions françaises, les conservateurs devront démontrer que l'élément français est tout aussi bien traité par un premier ministre de langue anglaise que M. Flemming qu'il pourrait l'être par l'un des siens. Ils devront opposer des avantages tangibles aux satisfactions de prestige que comporterait l'élection d'un premier ministre acadien.

De cette concurrence serrée entre les deux partis qui se disputent leur appui, nos compatriotes du Nouveau-Brunswick devraient largement profiter. Jamais la situation politique n'aura été aussi favorable pour eux. C'est le temps plus que jamais de solliciter du gouvernement conservateur des réformes qui s'imposent depuis longtemps.

Le système scolaire n'est pas ce qu'il devrait être en dépit des concessions répétées que les Acadiens ont obtenues en ces dernières années. Leur représentation à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick est loin d'être équitable en dépit du rajustement obtenu il y a quelques années. Les Acadiens, en somme, n'ont pas lieu d'être satisfaits de la situation qui leur est faite dans une province où ils sont plus nombreux que les Canadiens français dans l'ensemble du pays. Non seulement le français n'est-il pas langue officielle au Nouveau-Brunswick, mais leur influence politique n'est pas proportionnée à leur importance numérique. La concurrence qui s'engage entre les deux grands partis par suite de l'élection de M. Robichaud devrait leur permettre de gagner beaucoup de terrain.

Pierre VIGANT

Lettres au "DEVOIR"

J'ai vu des Moniales qui travaillent...

Monsieur le directeur,

Au retour d'une randonnée de vacances, j'ai pu me dire: Je suis aussi content de mon voyage que si je revenais d'Europe! Et cependant, j'ai vu canadienne, sur route canadienne, à travers nos montagnes qui chantent la grandeur et la beauté. Il y a une dizaine d'années, d'un modeste monastère, mais déjà tout éveillé, je recevais une demande de renseignements sur l'élevage de la chèvre. J'y répondis tout de suite avec la double ardeur d'une expérience vécue et aimée. On mît là-bas à plein profit les conseils précis qu'il me faisait tellement plaisir de fournir. Un jour vint où, faute de santé, je dus sacrifier mon occupation préférée et céder mon troupeau de chèvres laitières. Mon détachement fut adouci dès que l'idée me vint de l'offrir au lointain monastère si sympathique à la gent "caprin". Il advint alors que grâce à cet accroissement subit à un travail intelligent et persévérant et à la publicité attachante de la revue "Ovale" de la C.I.L. et à Radio-Canada, la chèvrière modèle du Prieuré de Mont-Laurier fut connue dans toute la province et dans le Canada.

Dieu me conservant la vie, vous devinez mon désir de revoir mes fines chèvres. Je suis donc allé à Mont-Laurier, et cette année, c'était la troisième fois que je me permettais un tel voyage. Mon enchantement a dépassé encore mes impressions de satisfaction passée. Il reste toujours vrai qu'une connaissance plus profonde ajoute aux liens déjà formés. Accueilli avec mon épouse au Prieuré des Moniales Bénédictines — qui ne demanderait qu'à agrandir leur petite hôtellerie — j'ai recueilli de mes contacts avec cette communauté des joies qui comptent parmi les meilleures de ma vie. Quel est le secret de cette influence bienfaisante? Je crois qu'il se trouve dans la sincérité de la prière et du travail de ces moniales de Saint-Benoît.

Nous étions là, madame Saint-Pierre et moi, dans cette chapelle aux murs de pin nouveaux, où l'on se recueille sans s'assombrir. Quelle messe! Nous entendions ce chant plein de vigueur qui fait prier, et qui fait honneur à l'Église!

Nous étions là encore à faire notre bonheur de voir au parler ces mères Bénédictines, heureuses de leur travail abondant et varié, dont une grande part les rapproche de la nature, féconde en merveilles et qui sait payer de retour tous ceux qui se penchent sur elle. L'étude et l'usage des oeuvres de la création ne conduisent-ils pas à l'admiration, à l'adoration de Dieu? Ces femmes de prière restent les deux pieds sur terre, et elles s'attirent la sympathie de leur entourage par cet exemple de travail de toutes sortes: ce travail les garde compréhensives de tous les métiers, de la vocation rurale en particulier. Bref, ce sourire franc, vital, sur toutes les figures, c'est vraiment un rayonnement chrétien.

Enfin, nous regardions avec combien de complaisance le troupeau parfait des plus jolies chèvres de la contrée. Les travaux de clôture avaient bouleversé le pâturage, mais bientôt sera replacé, et dans l'enclos agrandi, à proximité de la chèvrière, Mignonne, Brunette, Clair de lune et trente autres prendront leur succulent repas de trèfle et luzerne. Leur lait de première valeur tient 35 moniales en santé et aide la santé de tous ceux qui veulent en bénéficier en se procurant le CONCENTRÉ "VIE NOUVELLE", produit fait de lait de chèvre pur, aliment reconstituant fabriqué au monastère même par les diligentes moniales.

J'ai aussi sous les yeux la liste des autres produits qu'elles fabriquent au monastère: Beurre-caramel de choix, fait avec crème de chèvre. Caramels (bonbons enveloppés) également à la crème de chèvre. Chocolat assorti. Tablettes au saumure chocolatée. Menthes chocolatées.

J'avais prêté l'oreille, comme beaucoup d'autres, aux récentes exhortations de S. S. Pie XII aux religieuses cloîtrées, et en vivant des heures inoubliables à Mont-Laurier, j'ai conclu: Nous avons des moniales canadiennes qui illustrent depuis des années la pensée de notre chef spirituel. Nous leur en devons de la reconnaissance et de l'encouragement.

Geo. Dessaint de ST-PIERRE Beauport

Plus cher qu'ailleurs

Monsieur le directeur,

Je suis un voyageur de commerce qui a l'occasion de se promener en dehors de la province contrôlée par la dictature.

J'ai vu dans un journal qu'un certain monsieur Arthur Blanchard, ingénieur en chef du ministère provincial de la voirie, a souligné au congrès de l'Association canadienne des bonnes routes que la province de Québec a dépensé \$20.00 de plus pour chaque véhicule-moteur que le montant perçu en taxes y compris le permis de conduire. C'est une vraie farce. Cela comprend peut-être aussi les contrats de chemin sans soumission.

Ensuite il parle du chemin pavé de Mont-Laurier vers l'Abitibi. Cela aurait dû être fait depuis 15 ans. Les gens du nord de l'Abitibi allaient acheter en Ontario depuis 15 ans, car les chemins de l'Ontario ont toujours été meilleurs que les nôtres dans le Québec.

Ici dans le Québec, nous payons plus — et cela est un fait — pour les permis de conduire, les licences d'automobile, les assurances et la gazoline. Est-ce que nous sommes plus poires que les gens des autres provinces?

Dan GUERTIN

Chinoiseries

Monsieur le directeur,

Je viens de lire dans une annonce de la Cie du gaz naturel de Québec, un tas de chinoiseries (comparaisons) relatives au gaz naturel par rapport au gaz fabriqué (Hydro-Québec).

Il est évident que le pouvoir calorifique du gaz naturel est plus du double que celui du gaz fabriqué (au dire de la Cie) il doit par conséquent chauffer deux fois plus vite et que si le prix par unité est plus élevé, le compte final ne devrait pas être plus élevé, par suite de la consommation moindre.

Par exemple: si cela prend une heure pour chauffer un produit quelconque avec le gaz fabriqué, cela ne devrait prendre qu'une demi-heure pour chauffer la même quantité avec le gaz naturel.

Mais il n'en est rien et je le prouve. Voici quelques chiffres qui vous éclaireront mieux sur les fausses assertions de la Cie G.N.Q. disant que les prix n'ont pas été augmentés.

Depuis le 20 janvier 1957 mon compte de l'Hydro-Québec pour deux mois n'a jamais été plus de \$1.05 à \$1.15. Or depuis le 1er avril 1958, pour les deux premiers mois (avril et mai) mon compte saute brusquement à \$1.83 et celui de juin et juillet revient \$1.94, c'est-à-dire presque le double de ce que je payais auparavant, et cela pour la même consommation en pieds cubes.

Or cette dernière n'a pas varié depuis au-delà de deux ans; d'après les dires de la Cie la consommation aurait dû diminuer.

Exemple d'une autre famille se servant du gaz: compte 15 janvier à 13 mars, 2 mois (Hydro), 21 pieds cubes, \$2.58; 13 mars à 14 mai, 2 mois (G.N.Q.), 13 pieds cubes, \$2.71.

se soucie de châtier les véritables criminels de guerre, ceux qui ont profité du conflit pour se livrer à des atrocités, que l'on parvient à dépister ou qui reviennent de Sibérie. Si l'on y a mis le temps c'est qu'il fallait d'abord que l'Allemagne ait un peu oublié les lamentables procès de Nuremberg.

Est-ce à dire que les criminels de guerre auraient été jugés plus rapidement par les Allemands si les vainqueurs n'avaient pas prétendu le faire eux-mêmes? Ce n'est pas sûr, car l'Allemagne n'aurait pu oublier ou ignorer ces atrocités auxquelles les tribunaux alliés ont donné une large publicité. En tout cas, les tribunaux allemands qui entreprennent aujourd'hui ces procès ont du mérite, car ils doivent rechercher la vérité dans des conditions difficiles, alors que bien des témoins sont disparus, et sans pouvoir utiliser les dossiers des tribunaux militaires alliés qu'on refuse de leur communiquer.

La conclusion la plus claire à retenir de tout cela, c'est que les Nations Unies devraient au



"Tiens, c'est pour toé, Lucien"

Vers une "corporation internationale" des savants

par Pierre DUBARLE

Du dimanche 14 septembre au dimanche 21, à Kitzbühel (Autriche) tout d'abord, puis à Vienne, plus de soixante-dix hommes de science appartenant à vingt et une nations de l'Est et de l'Ouest se sont réunis pour traiter entre eux du danger de la guerre nucléaire, du problème de la course actuelle aux armements et enfin des responsabilités des savants à l'âge atomique.

Cette réunion faisait suite à deux conférences de moindre ampleur tenues la première à Pughwash (Nouvelle-Écosse) du 6 au 11 juillet 1957, la seconde au lac Beauport (province de Québec) du 31 mars au 11 avril de cette année. Venant immédiatement après la seconde conférence mondiale pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, cette réunion de Kitzbühel a été de la part du monde scientifique un effort pour poursuivre en commun, à une échelle plus vaste qu'il n'avait été possible de le faire jusqu'à présent, l'examen des incidences de la science sur nos présentes affaires humaines et l'étude des problèmes liés à ces incidences.

Il est essentiel que des savants russes aussi bien qu'américains aient pu aborder ensemble de pareils sujets et que, de part et d'autre, la collaboration confiante se soit établie sur la base d'un souci commun de l'objectivité scientifique aussi bien que des intérêts supérieurs d'une humanité engagée désormais dans les difficultés de l'âge atomique. De ce point de vue le succès de cette récente réunion (que l'on appelle déjà la troisième conférence de Pughwash) a été entier.

VERS LE DESARMEMENT

Dans cette perspective l'arrêt des explosions nucléaires expérimentales apparaît pour le moment fort désirable. Ce serait un élément de détente entre nations et un premier pas vers un désarmement contrôlé. Ce serait aussi l'occasion de mettre en place sur la totalité de la terre un réseau de stations de surveillance capables de détecter avec une très bonne efficacité les tentatives d'expérimentation clandestine en matière d'explosifs nucléaires. Cette mise en place est du point de vue scientifique parfaitement réalisable. Elle serait un précieux organe de contrôle global de soi-même mis à la disposition de la communauté humaine.

C'est là-dessus qu'il convient d'insister désormais, plus peut-être que sur tout autre.

Ce dernier compte devrait se monter normalement à \$1.60, donc il y a augmentation de \$1.11 en comparaison avec Hydro-Québec si l'on se base sur le compte précédent.

Enfin 14 mai à 14 juillet, 2 mois, 7 pieds cubes, facture \$1.94, ce compte devrait se monter normalement au tiers de la première, soit \$0.80, donc il y a encore augmentation de \$1.08 sur le prix de Hydro-Québec.

Comment la Cie du G.N.Q. peut-elle alors justifier son assertion qu'il n'y a pas eu augmentation du prix du gaz, qui dans les deux cas est de 100%?

J'espère, monsieur Filion, que vous pourrez insérer cet article dans les lettres de votre journal et mettre ainsi le public en alerte et lui faire vérifier les comptes que la Cie G.N.Q. lui envoie.

Je vous remercie d'avance et je suis à votre disposition pour de plus amples informations.

Sincèrement à vous E. GHYSENS, I.C.

L'ACTUALITÉ

Marguerite Jamois

Marguerite Jamois, que Montréal entendra bientôt dans Britannicus, est l'une des grandes "femmes de théâtre" de la France actuelle. Elle a dirigé depuis la guerre d'importantes productions dont on a dit beaucoup de bien. Dans mon souvenir elle reste la Marianne des Caprices de Musset.

Les dramaturges qu'on aime, on se les représente d'une certaine façon. Rien jusqu'à la guerre, dans ce qui était la scène française, ne m'avait paru correspondre au vrai Musset. C'était toujours trop près de la prose, trop fabriqué, trop matériel.

Gaston Baty donna alors les Caprices de Marianne. Quel admirable spectacle! le rythme, la fantaisie, le style, c'était enfin Musset, la drôlerie, une mécanique du poëstat, une atmosphère de carnaval, le romantisme ténébreux de Cléo, la li-

être que sur la prévention à l'égard des risques biologiques inhérents aux explosions expérimentales. Ces risques biologiques certes ne sont pas maïs, et ils suffisent à rendre désirable l'arrêt des explosions expérimentales, mais, et l'accord des hommes de science semble bien fait sur ce point, ils restent encore petits jusque devant ceux qui proviennent du fond indéfinissable de la radio-activité naturelle, de sorte qu'ils ne sauraient justifier la création artificielle de paniques atomiques dans le public.

Enfin il n'y a point de doute que les situations nouvelles créées par le développement moderne des sciences et par l'usage que notre monde actuel fait des pouvoirs conquis éveillent la conscience scientifique à de nouvelles responsabilités. Une communauté mondiale des savants est à l'horizon de cette prise de conscience. Beaucoup souhaitent la formation d'une "corporation internationale des hommes de science". Mais il faut lui laisser le temps de naître et de se former au contact d'efforts concrets de coopération plus ou moins précisés.

Au terme de la réunion de Kitzbühel toute une liste de ces perspectives concrètes de coopération s'est trouvée dressée, s'inspirant tantôt de créations déjà existantes d'instituts internationaux, de recherche, tantôt de programmes d'une collaboration mondiale dont l'Année géophysique actuellement en cours offre le plus bel exemple que l'on puisse souhaiter.

ACCORD PROMETTEUR

Ce bref exposé de l'essentiel ne permet pas de donner une idée exacte du considérable matériel de travaux de préparation, d'étude des chiffres, qui a permis de faire sur tous ces points un accord quasi unanime de toutes les personnalités présentes, cela en dépit de leurs très grandes différences d'appartenance nationale ou idéologique.

Il semble que petit à petit la tête de l'humanité commence sur de pareils sujets à dépasser le stade des idées confuses et à se formuler de façon assez définie non seulement les problèmes fondamentaux mais des solutions réellement praticables. Il est donc fort intéressant d'assister à cette toute première prise de conscience d'une forme nouvelle de la raison collective de l'homme.

Si nous n'abandonons pas sérieusement ces problèmes nous serons obligés de subir ce qu'on aura, en dehors de nous, pensé ou nous. La réunion de Kitzbühel, le "mouvement de Pughwash", sont en réalité les premières aventures sérieuses qu'une tâche humaine est désormais entreprise à laquelle il faut que les milieux scientifiques de chaque pays s'associent s'ils veulent ne pas se trouver à preuve écheandée dépourvus d'une partie de plus en plus essentielle de leur fonction humaine.

En présidant personnellement à l'occasion des travaux de Kitzbühel une séance solennelle de l'Académie des sciences et un grand rassemblement populaire à Vienne, le chef de l'Etat autrichien a tenu à marquer la volonté de son pays de prendre très au sérieux cette forme naissante de la collaboration internationale des hommes de science.

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde)

Blocs-Notes

Crimes de guerre

En Allemagne occidentale, deux anciens officiers des troupes de choc SS subsistent leur procès sous l'accusation d'avoir massacré plus de 11,000 personnes dans des camps de concentration. D'autres procès ont eu lieu ces temps derniers, et l'on recherche encore des criminels notoires pour les juger. D'aucuns s'étonnent devant les retards de tels procès pour des crimes qui remontent maintenant à une quinzaine d'années; ils estiment cette justice allemande bien tardive. C'est un reproche discutable.

Des commentateurs invoquent comme circonstance atténuante le fait que dans l'Allemagne de l'après-guerre les difficultés économiques ne laissent guère aux vaincus le loisir de punir les coupables des crimes perpétrés pendant la guerre. Une autre explication paraît plus juste. Car l'Allemagne de l'Ouest a assez rapidement retrouvé son équilibre et aurait pu penser plus tôt à châtier ces criminels. Ne doit-on pas penser plutôt que ce sont les tribunaux de guerre alliés qui ont paralysé la justice allemande?

Les procès de Nuremberg et de Tokyo, qui ont servi de modèles à tous les jugements et condamnations des crimes de guerre, répondaient à l'origine à un souci de justice; mais ils furent plutôt dans la pratique, et à cause des méthodes adoptées, des caricatures de justice.

La justice de Nuremberg Cette justice alliée était d'abord d'une révolte partielle. Car la première condition pour être passible de condam-

nant le seul crime avait été de travailler pour l'Allemagne hitlérienne, notamment dans la poursuite de la guerre. C'était affaiblir grandement la valeur de ces condamnations, de d'appliquer la même rigueur aux atrocités sadiques des camps de concentration et aux erreurs, connivences ou délits de caractère politique.

Enfin, cette justice a en outre commis des erreurs; alors que son caractère particulier, le fait que les vainqueurs jugeaient les vaincus, aurait dû la rendre plus prudente et exigeante sur la preuve des crimes imputés aux accusés, elle a parfois été sommairement expéditive. Un juriste canadien a dû admettre, par exemple, que la preuve qui avait fait condamner le général Meyer par un tribunal militaire canadien, n'aurait pas été acceptée dans des circonstances normales.

Il n'y a pas lieu d'être étonné que ces condamnations n'aient pas parus bien probantes aux yeux de la population allemande. On a vu maints condamnés notoires fêtés à leur sortie de prison, preuve qu'on ne les considérait pas comme des criminels justement punis pour leurs méfaits.

Juridiction internationale

Au lieu de trouver la justice allemande tardive, il convient plutôt de s'étonner qu'elle ait survécu à la parodie de justice des tribunaux alliés, et qu'elle

ENQUETE SUR L'ECART DES PRIX

Les commissions gouvernementales devraient servir l'intérêt du public et non d'un groupe

QUEBEC — L'absence totale de l'opinion du consommateur au sein des différentes commissions gouvernementales régissant les produits agricoles a été déplorée.

AVIS DE DECES

BEAUDON — A Freycenet de Saint-Jeures, Haute Loire, France, est décédé, le 12 octobre 1958, à l'âge de 76 ans, Lucie Jenny Beaudon, née Rey, épouse de Jean Beaudon et mère de Edouard Beaudon, de St-Etienne, France et de Rev. Jacques Beaudon, pasteur à Montréal. Les funérailles auront lieu à l'église réformée de Freycenet et l'enterrement, au cimetière du village.

BEAUDOIN — A Pointe St-Charles, le 12 octobre 1958 à l'âge de 64 ans, est décédé, M. Ernest Beaudoin, époux de feu Albertine Desbiens, demeurant au no 1664, rue du Grand-Tronc. Les funérailles auront lieu mercredi le 15, à 9 heures, au funéraire des salons L. Thériault, no 1270 rue Laprairie à St-Charles, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BERNARD — A l'hôpital militaire de Ste-Anne de Bellevue, le 11 octobre 1958 à l'âge de 70 ans, est décédé, M. Fleuriot Bernard, époux de feu Yvonne Lamoureux. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BRASSARD — A Nicolet, le 13 octobre 1958, à l'âge de 96 ans, est décédé M. Louis Israël Brassard, époux de Georgianna Hébert, demeurant au no. 42 rue Plessis, Nicolet. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant, à 9 heures, au cimetière des salons de la Société Coopérative des Frais Funéraires, rue Ste-Catherine est, à 8 hrs 50, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hrs. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DURANCEAU — A Montréal, le 12 octobre 1958, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Alexandre Duranceau, époux de Léodiane Robitoux, demeurant à 4380, rue Oxford, N.D.G. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant, au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LA FRANCE — Au 24, de St-Basile-le-Grand, le 13, à l'âge de 78 ans, 4 mois, est décédée Mme Veuve Alfred Lafrance (née Eva Laporte). Les funérailles auront lieu vendredi le 17, le convoi funéraire partira des salons M. Demers, 220, boulevard Laurier, Bellevue. Service à 10 heures en l'église paroissiale de St-Basile-le-Grand. Inhumation au cimetière de l'endroit.

MANSEAU — A Westmount, le 11 octobre 1958 à l'âge de 76 ans, est décédé, M. Conrad Manseau, I.P., époux de Cora Guertin, demeurant au 544 Claremont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15, le convoi funéraire partira de sa demeure à 8h.45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROBILLARD — A Montréal, le 13 octobre 1958 à l'âge de 72 ans, est décédé, M. Tancrede Robillard, époux de feu Adrienne Lamalica. Les funérailles auront lieu jeudi le 16, le convoi funéraire partira des Salons J.-R. Deslauriers, no 5650, Chemin Côte-des-Neiges à 8h.30, pour se rendre à l'église St-Léon-de-Westmount où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

TRUDEL — A Montréal, le 14 octobre 1958 à l'âge de 79 ans, est décédé, M. Léopold Trudel, époux de Estelle Dubord demeurant à 2910 Maplewood. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17, le convoi funéraire partira des salons J.-R. Deslauriers, No. 5650 Ch. de la Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9h.30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

VIAU — A Salaberry de Valleyfield, le 12 octobre 1958 à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Vve Athanase Viau, née Rose-Anna Rapin, mère de M. l'abbé Joseph Viau, aumônier au Pensionnat et à l'Ecole normale de Valleyfield. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16, le convoi funéraire partira des salons J. A. Laurin & Fils, no 317 rue Victoria, pour se rendre à la cathédrale de Valleyfield où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

hier, devant la Commission royale d'enquête sur l'écart des prix des denrées alimentaires. Un mémoire soumis par le comité provincial français de l'Association canadienne des consommateurs souligne que les commissions gouvernementales fonctionnent au moyen des deniers publics et que de ce fait elles doivent servir l'intérêt public et non l'intérêt d'un groupe.

La Commission, présidée par M. Andrew Stewart, d'Edmonton, a pour but d'enquêter sur la mesure et les causes de l'écart qui existe entre les prix touchés par les producteurs de denrées alimentaires et les prix payés par les consommateurs pour ces denrées.

Formée à la fin de 1957 par le gouvernement fédéral et composée de sept membres elle compte présentement dans la province de Québec, sa tournée de toutes les provinces canadiennes.

Abolition des primes Le mémoire du comité provincial français de l'Association canadienne des consommateurs a cité le cas de la Commission de l'industrie laitière du Québec qui, dit-on refuse un rabais pour les achats de fait à l'épicerie et d'autoriser la vente du lait en bouteilles ou cartons de deux pintes avec rabais convenable.

"Cet attitude illustre combien facilement les Commissions régissant les produits agricoles ne servent que les intérêts d'une faible partie de la population."

Le comité croit que le consommateur doit quand même accepter une certaine responsabilité de la hausse constante des prix et de l'écart des prix. Une campagne d'éducation a été suggérée afin d'inclure le consommateur à tenir compte de la qualité des marchandises au lieu des contingents qui sont seulement faits pour plaire. Le mémoire souligne l'extravagance grandissante dans la présentation d'un bon nombre de produits.

On s'élève contre le système des primes des coupons timbres qui augmentent le coût de la vie et qui incitent la menagère à acheter certains produits sans égard à la qualité d'un autre.

L'Association des marchands détaillants du district de Québec qui avait soumis un mémoire précédemment à aussi préconise l'abolition des primes afin de favoriser une concurrence plus saine dans le commerce des vivres.

Les emballages Le mémoire de l'Association des marchands fait état de la hausse des prix des denrées alimentaires au cours des 25 dernières années. Les frais d'administration sont en partie responsables de la hausse notée.

Une autre raison serait les emballages des fruits et légumes frais qui seraient devenus si luxueux qu'on a comme résultat une diminution de la qualité de la marchandise et une augmentation du prix.

Un commissaire, M. Roméo Martin, de Montréal, a demandé des précisions sur ce que l'on voulait dire précisément par une diminution de la qualité de la marchandise.

M. Paul Bardou, vice-président national de l'Association des marchands détaillants du Canada lui a répondu qu'il serait inopportun de révéler des faits concrets au cours d'une audience publique. Il s'est dit prêt à faire parvenir par écrit à la commission les détails demandés.

L'Association a réclamé une révision complète de la loi des standards et l'adoption de lois propres à éviter une concurrence ruineuse pour les épiciers et bouchers indépendants.

Le procureur général du N.-B. a démissionné

FREDERICTON — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Fleming, a annoncé hier que le procureur général de la province, M. W. J. West, s'était démis de ses fonctions et qu'il abandonnait simultanément son siège à la Législature.

Le communiqué de presse du gouvernement n'a pas motivé la démission. Le bruit court cependant, dans la capitale fédérale, que M. West sera bientôt nommé juge de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick.

Le communiqué s'abstient également de faire la lumière sur la question du successeur éventuel de M. West. Il se borne à déclarer que le premier ministre assumera provisoirement les fonctions de procureur général, mais il précise que l'on prendra sans délai des mesures afin de combler le siège évacué.

L'avènement de M. West aux fonctions qu'il vient d'abandonner avait succédé de peu à l'élection du gouvernement conservateur dans la province, en octobre 1952.

Le communiqué s'abstient également de faire la lumière sur la question du successeur éventuel de M. West. Il se borne à déclarer que le premier ministre assumera provisoirement les fonctions de procureur général, mais il précise que l'on prendra sans délai des mesures afin de combler le siège évacué.

L'avènement de M. West aux fonctions qu'il vient d'abandonner avait succédé de peu à l'élection du gouvernement conservateur dans la province, en octobre 1952.

MARC CONSTRUCTION ENRG. Nous effectuons tout genre de construction neuve — réparation et rénovation. LA. 1-9854

Aux quatre coins du monde

Bésil: la victoire de l'Union démocratique nationale paraît acquise

RIO-DE-JANEIRO. — Les résultats du scrutin du 5 octobre dernier au Brésil — scrutin dont le dépouillement n'est pas encore tout à fait complet — permettent de tenir pour acquise la victoire de l'Union démocratique nationale (coalition des conservateurs et des libéraux d'opposition) pour les élections à la Chambre des députés où l'U.D.N. aura désormais un tiers des sièges (63); le parti travailliste, le parti socialiste et le parti social progressiste de M. Adhmar de Barros perdront un certain nombre de représentants au Sénat. Les résultats pour la composition de la Chambre des députés ne seront connus qu'en fin de semaine ou au début de la semaine prochaine. Quant aux élections des gouverneurs des onze Etats, on sait déjà que le candidat de l'U.D.N., M. Carvalho Pinto, l'a remporté à Sao Paulo et que le candidat travailliste de fortes chances de vaincre le représentant de l'U.D.N. dans l'Etat de Ceara où la bataille, aux dernières nouvelles, paraissait serrée.

Etats-Unis: les Américains ne renoncent pas à conquérir l'espace... et la lune

NEW-YORK. — L'armée de l'air des Etats-Unis aurait été autorisée à lancer deux autres projectiles dans l'espace, outre les trois satellites qu'elle se propose de mettre en orbite autour de la lune. En annonçant la nouvelle, le New York Times rappelle que les deux premières tentatives ont échoué, la deuxième s'étant toutefois révélée spectaculaire. La troisième expérience est prévue, semble-t-il, pour le 7 novembre. Quant aux projectiles, l'armée de l'air entend les lancer près de Vénus lorsque cette planète sera au point le plus rapproché de la terre. De son côté, le major-général John Medaris, chef du service des missiles de l'armée de terre, a prédit que l'homme mettra les pieds sur la lune dans une dizaine d'années. A cet égard, la tentative de dimanche dernier lui paraît extrêmement significative. Selon lui, la prochaine tentative de mettre un satellite en orbite autour de la lune sera couronnée de succès.

Buenos-Aires: la liberté de la presse est encore inexistante dans certains pays d'Amérique du Sud

BUENOS AIRES. — D'après l'Association de la presse inter-américaine, la censure existe encore dans des pays où se situe 72% pour cent de la population sud-américaine. En dépit de cela, la liberté de la presse a fait des progrès depuis deux ans, signale la commission de la liberté de la presse. Cette liberté a été restaurée en Argentine, au Pérou, en Colombie et au Venezuela. La commission estime difficile de parler de victoire alors que "6,000,000 de personnes à Cuba sont encore soumis à la plus dure censure qu'on ait jamais connue dans ce pays". La liberté de la presse est très compromise en Haïti, en République Dominicaine et au Paraguay. La commission constate que les journalistes ont été emprisonnés, les imprimeries saquées et que le terrorisme menace les Blancs en Haïti. La commission rappelle qu'elle juge de la liberté d'un pays d'après les critères suivants: liberté d'imprimer des faits concernant le gouvernement, sans crainte de représailles, de corrections ou de censure; le droit d'avoir un procès équitable en cas de poursuite judiciaire pour libelle et "l'accès aux moyens nécessaires pour propager l'information dans les masses". M. Jules Dubois, du Chicago Tribune, a été réélu président de la Commission.

Illinois: nouvel attentat à la bombe contre une synagogue juive

PEORIA, Illinois. — Une bombe de fabrication domestique, lancée ce matin à l'annexe d'un temple juif, est tombée dans un escalier extérieur et a fait éclater plusieurs vitres de l'édifice en explosant. Les dommages, selon le rabbin Joseph Ginsberg, sont très minimes. Le rabbin s'est déclaré très surpris de cet attentat, la communauté juive de Peoria vivant en paix avec les autres groupes de citoyens. C'est le cinquième attentat du genre contre des temples hébraïques aux Etats-Unis depuis la mi-mars. Les autres ont eu lieu à Atlanta, à Miami et Jacksonville, Floride, et à Nashville, Tennessee. La police n'a pas encore découvert les responsables mais croit être sur la piste des individus qui ont dynamité une synagogue à Atlanta, dimanche dernier. Un homme a révélé à la police qu'il a assisté à la réunion au cours de laquelle les auteurs de l'attentat ont discuté le coup. Il a précisé que l'un des membres de cette organisation antisémite est architecte et que c'est lui qui a indiqué aux autres où placer les bâtons de dynamite. L'explosion a causé des dommages évalués à \$200,000. Le dénonciateur a demandé à la police de ne pas divulguer son nom. Il craint pour sa vie.

Washington: bien portant, le président Eisenhower célèbre son 68e anniversaire de naissance

WASHINGTON. — Le président Eisenhower célèbre aujourd'hui son 68e anniversaire de naissance. On le dit en excellent état de santé. Dès le commencement de la journée, Eisenhower a accueilli les leaders républicains venus lui présenter leurs bons souhaits. Peu après, sur l'initiative du député pontifical aux Etats-Unis, Mar Arnelato Giovanni Cigognani, le président a assisté à une messe de requiem à l'intention de Pie XII, dans la cathédrale St. Matthews. Un dîner de famille a clôturé hier soir à la Maison-Blanche, cette journée d'anniversaire.

Rome: l'Arabie séoudite entend modifier radicalement le régime de l'exploitation du pétrole

ROME. — L'Arabie séoudite est à négocier une nouvelle entente dont les conditions pourraient secouer toute l'industrie pétrolière internationale et influencer la politique arabe. Le marché sera soumis à un conseil d'administration de la Standard Oil Company of Indiana, une compagnie indépendante. Il porterait un dur coup au régime du partage à parts égales des profits du pétrole au Moyen-Orient. Il comporterait de plus la participation de l'Arabie séoudite à l'exploitation et aux bénéfices dans une compagnie "intégrée". Si Indiana Standard accepte les conditions que l'Arabie a offertes comme à prendre ou à laisser, la grande compagnie Arabian American Oil (Aramco) aura une décision difficile à prendre. En vertu de l'entente régissant sa concession, elle doit avoir la chance d'accepter les mêmes conditions. Et si elle le fait, cette décision aura des répercussions sur toute son organisation. La nouvelle entente est négociée par M. Frank C. Hendryx, un avocat américain engagé par le gouvernement d'Arabie séoudite. Si elle est acceptée, ou si les conditions sont accordées par Aramco, le projet sera soumis au gouvernement.

tous les matins 8h.30-9h.30 signor miville obf/690 et le réseau français de radio-canada

La compagnie impliquée est la Pan-American Petroleum Corporation, qui appartient à Indiana Standard. La Pan-American a déjà rumpu le régime du partage à parts égales en Iran, où elle a conclu avec la National Iranian Oil Company une entente accordant au gouvernement la moitié des parts dans une compagnie combinée. Ainsi, l'Iran retire la moitié des profits en tant que gouvernement concessionnaire et la moitié des profits de la compagnie productrice. Cette formule est connue comme le partage 75-25.

Un moine bénédictin anglais ne siègera pas à la Chambre des lords

LONDRES. — Un moine bénédictin anglais n'occupera pas à la Chambre des lords le siège dont il hérite récemment. Le baron Vaux of Harrowden, e.s.b., de l'abbaye d'Ampleforth, au Yorkshire, connu surtout sous le nom de Father Peter n'a pas fait connaître les raisons qui lui font décliner l'honneur qui lui échoit. Il n'y a cependant aucun obstacle constitutionnel à ce qu'un prêtre catholique siège à la Chambre des lords où sont déjà deux archevêques et 24 évêques anglais. Aucun membre du clergé ne peut être élu aux Communes. Déjà un prêtre catholique a occupé son siège pendant plusieurs années à la Chambre des lords, il s'agit de Mgr le baron Pierre qui a fait ainsi partie des Pairs du royaume à la fin du 19e siècle.

Japon: une centaine de parlementaires socialistes font, à leur façon, un filibuster

TOKYO. — Une centaine de députés socialistes occupent depuis six jours, sans interruption, la salle de la commission parlementaire chargée d'étudier un projet de loi tendant à renforcer les pouvoirs de la police. C'est en vain que les gardes de la Diète ont tenté de les déloger et que leurs collègues de la Chambre ont essayé de pénétrer dans la salle. Il y a quelques jours, un incident s'est produit au cours duquel des députés hostiles en sont venus aux prises. Par cette mesure, le gouvernement entend accorder à la police les pouvoirs qu'elle réclame pour réprimer les manifestations, y compris le droit de mettre quiconque en état d'arrestation préventive. Mais les socialistes, opposés au projet, craignent un retour aux abus du temps de guerre.

Dépêches hors sac...

LONDRES. — Le gouvernement a accusé les Américains, pour la deuxième fois en moins d'une semaine, de lancer des ballons "d'espionnage" afin de photographier le territoire soviétique. Moscou a fait tenir à l'ambassade des Etats-Unis une note réclamant la cessation immédiate de ces expériences.

LA HAVANE. — Fidel Castro, le chef des rebelles cubains, a menacé hier de tuer tous les candidats aux élections générales du 3 novembre, à moins qu'ils ne se retirent de la compétition d'ici le 30 octobre.

BONN. — Le ministère des affaires étrangères de la République fédérale allemande annonce que l'un de ses diplomates, attaché au consulat d'Allemagne à New-York, vient d'être congédié parce qu'il avait qualifié un journaliste américain de "sale juif". Ce dernier avait porté plainte.

Les trésors polonais

TORONTO. — Le Congrès polonais canadien a résolu hier soir de demander que les trésors artistiques polonais recueillis au Canada en 1940 soient examinés sans délai par un groupe d'experts. La collection, qui compte notamment des insignes d'officiers, des tapisseries médiévales, des armures et des armes anciennes, est en majeure partie conservée dans le Musée de la province de Québec, mais on en trouve une fraction dans les boîtes d'une succursale bancaire d'Ottawa. Dans une résolution adoptée au terme de son huitième congrès bisannuel, le Congrès polonais a également déploré que le présent gouvernement de Pologne n'ait pas jugé bon de faire examiner la collection.

La Banque de Nouvelle-Ecosse vous offre un autre service nouveau

C'EST UN FAIT!

UN PRÊT BANCAIRE FACILE POUR TOUTE FIN UTILE

de la CAISSE DE PRÊTS BNE

Du nouveau pour vous! La Banque de Nouvelle-Ecosse inaugure un système complet de prêts au consommateur — la Caisse de Prêts BNE — conçu spécialement pour répondre aux besoins de crédit des Canadiens. Cela veut dire que vous pouvez maintenant emprunter rapidement, facilement et économiquement.

Voici ce qu'est la Caisse de Prêts BNE

Vous pouvez obtenir un prêt à bon marché de la Caisse de Prêts BNE pour n'importe quelle fin utile... acheter une automobile ou un camion, consolider des dettes, soutenir des frais imprévus, des frais médicaux par exemple... et ces prêts sont protégés par une assurance-vie sans frais supplémentaires.

Il n'est pas nécessaire que vous soyez un client de la BNE pour emprunter de la Caisse de Prêts BNE.

LA VIOLATION DU JOUR DU SEIGNEUR

Radio-Canada, étant citée à son procès, en appelle du jugement

OTTAWA. — La Société Radio-Canada a demandé hier à la Cour suprême du Canada de renverser le jugement des tribunaux ontariens stipulant qu'elle doit subir son procès pour violation de la loi du Jour du Seigneur parce qu'elle diffuse des nouvelles le dimanche.

La Société soutient que, en tant qu'agent de la Couronne, elle n'est pas soumise à la loi parce que celle-ci ne s'applique pas spécifiquement. Les tribunaux ontariens, en rejetant la motion d'exemption présentée par Radio-Canada, ont décidé que la Société est une "personne juridique" et que, comme telle, elle peut être tenue responsable des délits qu'elle commet.

L'accusation portée contre Radio-Canada est l'une de cinq causes qui ont été intentées en Ontario après que le Telegram de Toronto eut commencé à publier le dimanche, le 17 mars 1957.

Cinq causes Les autres poursuites ont été prises contre les trois journaux torontois: Telegram, Star et Globe and Mail, et contre le poste de radio privé CKEY. L'accusation contre le Telegram, qui a cessé ses éditions dominicales le 19 juillet 1957, a été portée sur l'ordre du procureur général de l'Ontario, M. Kelso Roberts. Le journal a porté plainte, par la suite, contre Star et le Globe and Mail, Radio-Canada et CKEY.

Le Star recueille des nouvelles mais ne publie pas le dimanche. La première édition du journal paraît le dimanche soir et Radio-Canada de même que CKEY diffuse des nouvelles le dimanche.

Les amendes pour violation de la loi du Jour du Seigneur peuvent varier entre \$1 et \$40. Me W.B. Williston de Toronto, avocat de Radio-Canada, a expliqué que le point soulevé dans l'appel est de savoir si la loi du dimanche s'applique à Radio-Canada. Il soutient que non, parce que la Société, par statut, est un agent de la Couronne.

Il allègue également que la loi ne défend pas la diffusion le dimanche, en vertu de la loi canadienne sur la radiodiffusion.

L'appel est entendu par sept juges sous la direction du juge Robert Taschereau. Les autres sont les juges L.C. Rand, C.H. Locke, J.R. Cartwright, Gerald Fauteux, Douglas Abbott et Wilfred Judson.

Apprenez... L'ART DE VIVRE Découvrez de nouvelles joies. Allez vers de nouveaux succès. Ne vous contentez pas d'une vie étriquée, inquiète, d'un avenir incertain et de distractions banales. Préparez-vous à goûter l'ivresse du succès: créez votre propre personnalité, apprenez à agir et à vous exprimer librement. Devenez un Artiste de la Vie. Inscrivez-vous au cours de L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE 4232, rue de La Roche — Montréal 34. Renseignez-vous en postant le coupon ci-dessous. INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE (D.3) Veuillez me faire parvenir d'autres précisions sur votre cours et la brochure "SUCCES". Ci-joint timbres de 25c pour frais d'envoi. NOM... AGE... ADRESSE...

La BANQUE de NOUVELLE-ÉCOSSE

Plus de 300 succursales au Canada.

Formes et Couleurs

par René CHICOINE

Cartes géographiques et totems

Aucun rapport entre la peinture Maltais et la peinture Bellefleur qui précède à la Galerie Delrué, sauf celui d'unité qui est frappant dans un cas comme dans l'autre. On dirait que l'artiste part toujours de la même idée ou qu'il y aboutit inévitablement. Le fait était encore plus sensible chez Bellefleur. Avec Marcelle Maltais, la composition se modifie, la couleur se déplace, passe à des harmonies opposées, nous fait voir successivement des zones froides et des zones tropicales comme dans les cartes géographiques, avec lesquelles les toiles ne sont pas sans analogie. Il ne manque que la carte de Tendre.

Quelle est cette idée ou cette thématique qui oriente les compositions du peintre Maltais? On pourrait la situer entre le géométrisme et le tachisme, elle participe à la fois de l'aplatissement et de la modulation nerveuse. Quel résultat donnent ces surfaces de phantasmes à caractère régulier, ni l'inconsistance de phantasmes issus de la matière? Elles réussissent à établir un plan très ferme, au si solide, optiquement, qu'un décor émaillé. (Du point de vue de la surface plane, les différences de valeurs qui peuvent modifier si considérablement les apparences dans d'autres procédés ne semblent pas affecter celles de l'émail).

De très discrets accidents de matière fondent occasionnellement les surfaces les unes dans les autres sur une marge d'un huitième de pouce. La couleur révèle ici et là, oh si peu la spatule qui l'a étalée et qui, en appuyant plus fortement au point de départ de chaque touche, l'amincit en sous-entendant la teinte de la toile. Ces effets ne sont pas évidents à distance, mais ils jouent un rôle. La question: Ce rôle est-il suffisant? n'aurait aucun sens car il faudrait alors mettre en question la conception même de l'artiste, conception volontaire qui ignore les nuances.

Même si vous n'aimez pas cette peinture, vous vous sentirez en sûreté en sa présence. Elle se présente pour ce qu'elle est, ne cherche pas à camoufler quoi que ce soit. Elle nous change de certaines expositions à caractère un peu suspect devant lesquelles on commence tout d'abord par se demander: Sensibilité ou déficience? Qualité ou défaut? La qualité est ici bien réelle et ses limites sont circonscrites honnêtement. Si la peinture a la beauté de l'émail, elle en a aussi la dureté jusqu'à un certain point.

Armand Vaillancourt a exposé toutes sortes de formes dans toutes sortes de matériaux. Il n'a pas encore exploité le métal que je sache, mais il y viendra sans doute. Pour cette exposition cependant, il a plus ou moins adopté le ton Maltais. A part une petite frise en métal dont les éléments rappellent ceux d'un jeu d'un jouet dans mon enfance et qui s'appelaient osselets si l'on a bonne mémoire, il n'expose que des pièces en bois dont un grand nombre pourrait se ramener au type du totem à trous. Une seule pièce me retient, qui était d'ailleurs exposée lors de l'ouverture de la galerie au mois d'août. Elle rappelle les accidents graphiques obtenus avec des taches d'encre. Sur papier ce serait banal. Dans une section circulaire de tronc d'arbre, cette devient un jeu intrigant, délicat et massif tout à la fois. Cette pièce est une curiosité assez remarquable.

Witold Malcuzyński dans un récital consacré à Chopin

par Jean VALLERAND

On a tellement joué Chopin, on a tellement "interprété" Chopin que les pianistes ont fini par se croire désormais voués à chercher à son sujet des interprétations qui renouvellent le sens de ses œuvres, qui apportent à l'auditeur le plaisir de découvrir "des choses jamais encore entendues". Paradoxalement, cette hantise de la vérité épuise plus rapidement les possibilités d'expression d'une œuvre qu'une adhésion à ce qu'en toute simplicité le texte musical lui-même suggère; nous en sommes arrivés à un point où jouer Chopin cela consiste pour un pianiste à démontrer plutôt ce que lui pense de la musique de Chopin que ce que Chopin en pense lui-même.

Witold Malcuzyński n'a jamais eu cette attitude à l'égard du "poète du piano". Devant l'œuvre de Chopin, son compatriote, il a toujours cherché l'essentiel et c'est l'essentiel de la pensée de Chopin qu'il a livré à l'auditoire qui assistait lundi dernier, au Her Majesty's, à son récital Chopin.

Malcuzyński a évolué depuis son premier récital à Montréal en 1943; il a jugulé son emportement et l'a mis au service d'un classicisme qui lui permet de découvrir dans Chopin ce qui, au-delà de l'affabulation typiquement romantique, rejoint l'universel, ce qui est sans âge et sans époque parce qu'appartenant à tous les âges et à toutes les époques. Malcuzyński a toujours ce don de conquête qui le pousse à affronter comme des Himalayas à vaincre les passages les plus intensément expressifs, mais cette vaillance, cette intrépidité, ce courage se manifestent maintenant dans le dépouillement.

C'est ainsi que Malcuzyński a joué la Sonate en Si bémol mineur, Op. 35 dans une pureté de style qui démontre que cet être, loin d'être uniquement le témoignage d'une certaine sensibilité particulière à une époque, appartient à la tradition la plus authentiquement musicale du répertoire pianistique. Derrière le "pianisme" derrière la poésie de dépaysement de ces pages, Malcuzyński atteint une zone secrète de la pensée de Chopin et nous nous découvrons dans le domaine de la musique pure, ce qui ne signifie pas musique impossible mais musique autonome.

Avec quelle simplicité aussi Malcuzyński aborde les Mazurkas qui démontrent alors leur appartenance à la même forme

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts



L'artiste de théâtre et de cinéma bien connu, DANY ROBIN, viendra à Montréal à l'occasion de la grande semaine du film français qui se déroulera au St-Denis et à la Comédie canadienne, du 3 au 9 novembre. Cette sympathique comédienne s'est fait remarquer dans maints films dont "Les Amoureux", "Cadet-Rousselle" et "Frou-Frou".

d'inspiration musicale que celle qui dictait à Jean-Sébastien Bach ses Inventiones ou le Clavecin Bien-Tempéré. Même dans la Valse brillante en Mi bémol majeur, Opus 33, Malcuzyński parvient à découvrir, derrière l'allure "morceau de concert" de ces pages, la pensée constructive de Chopin. Techniquement, et par la faute d'un piano au clavier mal équilibré, cette Valse fut moins satisfaisante que les autres œuvres au programme. Malcuzyński a quand même dominé la paresse d'action de l'instrument qu'on lui avait fourni pour déceler dans ces pages ce qui dépasse la virtuosité et leur confère une vérité musicale toujours actuelle.

Les Nocturnes sont ce que j'aime le moins de l'œuvre de Chopin car c'est par eux qu'il cède le plus volontiers aux complexes sentimentaux de son

Henri Queffelec à "Pays et merveilles"

L'écrivain français Henri Queffelec sera l'invité d'André Lauvrand, ce soir, à "Pays et Merveilles", il est l'auteur de maints romans, notamment du "Recteur de l'île de Sein", dont on a tiré le film "Dieu a besoin des hommes", et "Tempête sur Douarnenez". M. Queffelec parlera de sa Bretagne natale. A 9 h.

époque, et c'est en eux sans doute que le véritable Chopin est le plus difficile à retrouver. Ici encore, Malcuzyński va à l'essentiel, c'est-à-dire à la musique.

Une exécution sans littérature du Scherzo en Si bémol mineur termine ce récital où Chopin sort grand.

RADIO-TV

par Jean HAMELIN

Pour la raison et pour le coeur

L'émission de discussion libre "Les Idées en marche" a fait sa rentrée vendredi soir dernier avec Paul Lacoste comme animateur régulier. Ce dernier n'a pas l'aisance ni l'expérience de Gérard Pelletier, mais il possède à un même degré l'impartialité qui lui permet d'accorder à chacun son dû, en faisant respecter à tous les règles du jeu.

Le sujet à débattre était la brûlante question des octrois fédéraux aux universités. Les deux thèses en présence s'affrontèrent avec courtoisie et l'on ne retrouva pas chez les participants cette espèce d'agressivité qui est si désagréable à voir lorsqu'elle montre le bout du nez à la télévision.

On admira notamment la froide argumentation de M. Pierre Elliott-Trudeau, relevée d'une pointe d'humour qui n'était pas le fait de ses interlocuteurs, MM. Maurice Lamontagne, Jacques Melançon et Abel Gauthier. Comme dans toute bonne discussion, chacun resta finalement sur ses positions et personne n'a converti personne.

A moins que la télévision, ce miracle quotidien, ne produise des miracles... chez les téléspectateurs aux écoutes! Hélas, on ne le saura jamais!

Espérons quand même que les idées saines qui sont parfois exprimées dans "Les Idées en marche" trouvent le chemin de la raison de plusieurs...

"A LA ROMANCE"

De son côté, "A la romance", elle, aspire à trouver le chemin du coeur. Elle y réussit le plus souvent parce qu'elle ne cherche pas à faire de l'effet. Elle se contente de murmurer des couplets mélancoliques ou gais qui ne forcent pas par effraction, en cette soirée finissante de samedi, la porte de chacun. "A la romance" sait être discrète et c'est cette discrétion qui m'enchante. Je pense qu'on la doit sans doute aux interprètes, mais aussi et surtout à la réalisatrice, Lisette Le Royer, et à l'animatrice Lucille Dumont.

Samedi dernier, "A la romance" nous a ramené deux vieux amis: Jacques Normand, que nous avions perdu depuis six mois, et Pierre Roche, que nous avions perdu depuis six ans.

Six mois sans Jacques Normand, cela paraît long. Quand il n'est pas là, on dirait qu'il manque quelque chose dans les "variétés" (comme on dit à Radio-Canada). En tout cas, il manque sûrement quelque chose de cette émotion, il était vrai et comme il aime à le dire lui-même, il "nous a eus". Il s'est plié avec souplesse au moule étroit de l'excellente formule de "A la romance". Rarement a-t-il frappé aussi juste.

Quel plaisir de retrouver au piano, chantant ses propres chansons, le compositeur Pierre Roche! C'est un homme affable, exquis de gentillesse, sain de coeur et d'esprit. On ne se lasse pas de réentendre ses chansons dont quelques-unes comptent parmi ce qui s'est fait de mieux en France en ce genre depuis dix ans. Pierre Roche n'est pas habituellement un chanteur, mais il réussit à créer entre son accompagnement pianistique et sa voix cette filiation secrète sans laquelle il n'est point d'interprétation possible. Peu de nos chanteurs ou diseurs, habitués à faire de l'effet ou à prendre des attitudes, réussissent à mettre autant de musique dans ce qu'ils font. Pierre Roche, avec des moyens limités, le réussit, comme en se jouant.

Films au Musée

Ce soir à 8 hres, le Musée des Beaux-Arts de Montréal présentera trois courts métrages en anglais: From Renoir to Picasso; Henry Moore; Lascaux; Cradle of Man's Art. Entré libre.

Voir autres nouvelles de spectacles en page 11



Voici un des groupes de danseurs et de danseuses de ROBERTO IGLESIAS, que l'on peut voir jusqu'à samedi sur la scène du Her Majesty's.

Horaires de cinéma

ST-DENIS: Isabelle à partir des hommes: 12.10 - 3.30 - 6.30 - 9.50. La mégère apprivoisée: 1.41 - 3.51 - 6.21. BIJOUX: La mégère apprivoisée: 12.10 - 3.30 - 6.30 - 9.50. Isabelle à partir des hommes: 1.39 - 4.59 - 8.19. FIGALIE: Cette sacrée gamine: 12.20 - 5.11 - 10.05. Futures vedettes: 1.40 - 6.36. Haine, amour et trahison: 3.36 - 8.27. CINEMA DE PARIS: French Cancan: 11.59 - 2.29 - 4.57 - 7.14 - 9.35. ALOUETTE: South Pacific Matinée: Mercredi, Samedi et Dimanche.

2.30 p.m. Soirées: Lundi au Samedi: 8.30 p.m. Dimanche: 8.00 p.m.

FRANCAIS - "Le Désert de Pégase" 12 h. 10, 3.30, 6.30, 9.40; "Le Comte Max" 2 h. 05, 5.15, 8.25. RIVOLI - "Le Désert de Pégase" 2 h. 40, 6.05, 9.20; "Le Comte Max" 11.50, 4.45, 8.10. LOEWS' "Gigi" 10 h., 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35. PALACE - "Damn Yankees" 10 h., 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35. CAPITOL - "The Big Country" 9.15 - 12.10 - 3.05 - 6.00 - 9.55. PRINCESS - "The Sheepman" 10h., 40, 1.30, 4.20, 7.10, 10; "The Accursed" 12 h. 05, 2.55, 5.45, 8.35.

CE SOIR
8h. 30
et jusqu'au 18 octobre
Matinée: samedi
à 2h.30

BALLET ESPANOL
ROBERTO IGLESIAS

LOEWS'
5. SEM.
GIGI
LESLIE CARON
MAURICE CHEVALIER LOUIS JOURDAN

WHAT LOLA WANTS
damn yankees
HUNTER VOGON-WORTH

CAPITOL
2e semaine
PECK SIMMONS
BAKE THE BIG COUNTRY
THE HESTER IVES

Le plus sensationnel groupe de danseurs espagnols qui se soit jamais produit sur une scène à Montréal.
20 DANSEURS
orchestre de 25 musiciens
Théâtre Her Majesty's
BILLETS EN VENTE AU HER MAJESTY'S et à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest, près Guy.

AUJOURD'HUI
2h.30 et 8h.30
Facilités de stationnement
Ste-Catherine - Bleury
UN. 1-2807

RODGERS & HAMMERSTEIN'S
SOUTH PACIFIC
TOUS LES SIEGES SONT RESERVES
Billets au contrôle ou par la poste
SOIREE: Lundi à vendredi à 8 h. 30 \$2.00 \$1.75 Samedi à 8 h. 30 \$2.40 \$2.00 Dimanche à 8 heures MATINEES: Mercredi et samedi à 2 h. 30 \$1.75 \$1.50 Dimanche à 2 h. 30 \$2.00 \$1.75

EN PREMIERE EXCLUSIVITE
FRANCAIS et RIVOLI
2^{EME} SEM. EN PRIMEUR
LE DESERT DE PEGASE
de Sacerdote de Combat!
2^{ME} FILM "LE COMTE MAX" COMEDIE

PREMIERE CE SOIR
LE THEATRE GAMMA-PHI INC.
Au Gesù, 1200 Bleury
PRESENTE
OURAGAN SUR LE CAINE
Avec
JEAN COUTU ALBERT MILLAIRE JACQUES GALIPEAU JEAN LAJEUNESSE ROGER GARAND JULIEN BESSETTE MARC FAVREAU BENOIT GIRARD SALVATOR CATTÀ ANDRÉ CAILLIUX YVON LEROUX
de Herman Wouk
Mise en scène ROGER GARAND
\$2.50 - \$2.00 - \$1.50
UN. 6-3611
RESERVEZ DES MAINTENANT

COMPLÈTEMENT EN FRANÇAIS
LOUIS DE ROCHEMONT
CINERAMA HOLIDAY
Aujourd'hui 2 séances 2.00 et 8.40 p.m.
Reservations: AV 8-5603

IMPERIAL
430 BLEURY MONTREAL
AV 8-7102

CE SOIR 42ième
LE THÉÂTRE-CLUB
1858 ST-LUC

LA QUADRATURE DU CERCLE
OU (L'AMOUR SOUS LE RIDOU DE FER)
UNE COMEDIE FARCE DE KATAIEV
avec
Gisèle SCHMIDT Yves LETOURNEAU Jean-Claude DERET Monique LEPAGE Jacques LETOURNEAU Nicole GOYETTE Marcel SABOURIN Monique AUBRY Louis de SANTIS Yves MASSICOTTE Irène ANDREAU
Vend. 9h. Sam. 7h. et 9h.30
Etudiants: Merc. 9 p.m. Samedi 7 p.m.
Reservations WE. 7-8978

Maria Meneghini CALLAS
La plus fascinante cantatrice de notre époque
Premier et unique Concert à Montréal
deux heures des plus beaux extraits d'opéra
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE 50 MUSICIENS
VENDREDI SOIR AMPHITREATRE DU FORUM
réduit à une capacité de 6,500 sièges
Billets (taxe incl.) orchestre, 84.; mezzanine, 64.; amphithéâtre, 42.; cirque, 32. et 52.; terrasse, 11.50
EN VENTE AU FORUM et à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest, (Drain Guy).

DEMAIN SOIR **trésor**
THEATRE ANJOU UN.1-7494-5

AMATEURS DE BELLE MUSIQUE NE MANQUEZ PAS CE CONCERT
Deux heures de musique légère, semi-classique, d'extraits de comédies musicales, d'opérettes et de musique de ballet.
VENDREDI SOIR, 24 OCT. AMPHITREATRE DU FORUM
réduit à une capacité de 6,500 sièges
LE MAITRE DE LA MUSIQUE LEGERE
THE MAN WHO CREATED MOOD MUSIC MELACHRINO
et son orchestre aux cordes magiques 50 musiciens
prix (taxe incl.): \$1.00, \$1.50, \$2.50, \$3.00, \$3.50 et \$4.00.
EN VENTE AU FORUM et à Canadian Concerts & Artists Inc., 1822 Sherbrooke ouest, près Guy. Impresario: Canadian Concerts & Artists Inc.

COMEDIE CANADIENNE
Sous le haut patronage du gouvernement français
Vieux Colombier de Paris
BRITANNICUS
de Jean RACINE
Mise en scène de RAYMOND GEROME AVEC MARGUERITE JAMOIS
JACQUES FRANÇOIS RAYMOND GEROME MARTINE SARCEY HUBERT NOEL MARCELLE RANSON CLAUDE MARTIN
D'oeuvres de ROGER DORNES. Costumes de NIRA NIRVANA et MANUEL MIERA
Tous les soirs du 22 octobre au 1er novembre
Billets à 9 h., sauf dim. et mar. à 7 h.30
Billets en vente maintenant: \$3.40 - 2.90 - 2.40 - 1.80 - .90.
Réserves par téléphone. UN 1-3339
Commandes postales acceptées à \$4 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal

Quatrième semaine
Cinéma de Paris
ECRAN PANORAMIQUE et TECHNICOLOR
Le film attendu depuis des années
GABIN FELIX ARNOUX
FRENCH-CANCAN
Quatre numéros de danse française
EDITH PIAF ANDRÉ CLAVEAU PATRICKOUCY JACQUES PILLES
LE BALLON ROUGE EN COULEURS
MÉDAILLE D'OR DU GRAND PRIX DU CINEMA FRANÇAIS PALME D'OR À CANNES
PRIX SPECIAUX POUR CE SPECTACLE

St-Denis-Bijou
et tout cela est arrivé parce que
ISABELLE A PEUR DES HOMMES
avec vedette nouvelle CATHIA CARO qui dans "LE NEGROTTI" plus fort que le Rock 'N' Roll CINEMASCOPE
EN COULEURS CLAUDE DUPUIS CARMEN SEVILLA
La Mégère Apprivoisée
THEATRE SAINT-DENIS ET COMEDIE CANADIENNE
3 au 9 Novembre
DEUX PREMIERES MONDIALES
• "MAXIME", réal. Henri Vernouil, avec Michèle Morgan, Charles Boyer, et Ariely (3 nov. au Saint-Denis).
• "LES GRANDES FAMILLES", réal. Denys de la Patellière, avec Jean Gabin et Pierre Brasseur (4 nov., à la Comédie).
Six grands films de festival
"L'eau vive" de Jean Glion (5 nov.), "Ascenseur pour l'échafaud" réal. Louis Malle (6 nov.), "Celui qui doit mourir", réal. Jules Dassin (7 nov.), "La loi c'est la loi", réal. Christian-Jaque (8 nov.), "Le bourgeois gentilhomme", réal. Jean Mireux (9 nov. mat.) et "Mon oncle", réal. Jacques Tati (9 nov. soir.).
à la Comédie Canadienne
Soirées à 9 h. - Mat. à 3 h.
Billets: 2.00 - 1.50 - 1.25 - .90
Commandes postales seulement
Envoyez-nous votre commande en indiquant dates, nombre de billets et prix des billets avec un chèque ou mandat-poste payable à: Festival du Film, 1433, rue Bishop, Montréal. Joignez une enveloppe-retour affranchie. Renseignements: Victor 4-1961

SEMAINE DU FILM FRANÇAIS

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistral, No 49373, Dame Simone Bernier-Bél...

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistral, No 49645, W. Phaneuf, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistral, No 49529, J.R. Bégin, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour de Magistral, No 20653, Ernest Lacroix, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour de Magistral, No 49654, Les Ameublements Patcher...

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistral, No 49699, Ameublement G Leroux...

Province de Québec, District de Archambault, Cour Supérieure, No 19282, J. Houle, demandeur, vs...

Canada, Cour de l'Oblique, No 149,922, Dans l'affaire de la loi de...

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistral, No 49973, J. Golden Co, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 396-278, Adolphe Tremblay, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour de Magistral, No 49028, Banque Canadienne National...

Province de Québec, District de Joliette, Cour de Magistral, No 396-278, Adolphe Tremblay, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 451-454, Roger Lussier, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 453-774, Dame Rochon, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour de Magistral, No 49973, J. Golden Co, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 451-454, Roger Lussier, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 453-774, Dame Rochon, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour de Magistral, No 49973, J. Golden Co, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 451-454, Roger Lussier, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 453-774, Dame Rochon, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour de Magistral, No 49973, J. Golden Co, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 451-454, Roger Lussier, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 453-774, Dame Rochon, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour de Magistral, No 49973, J. Golden Co, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 451-454, Roger Lussier, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 453-774, Dame Rochon, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour de Magistral, No 49973, J. Golden Co, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 451-454, Roger Lussier, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 453-774, Dame Rochon, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour de Magistral, No 49973, J. Golden Co, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 451-454, Roger Lussier, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 453-774, Dame Rochon, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour de Magistral, No 49973, J. Golden Co, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 451-454, Roger Lussier, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 453-774, Dame Rochon, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour de Magistral, No 49973, J. Golden Co, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 451-454, Roger Lussier, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 453-774, Dame Rochon, demandeur, vs...

Province de Québec, District de Joliette, Cour de Magistral, No 49973, J. Golden Co, demandeur, vs...

Conférence du professeur Jacques Vier sur Claudel

Sous les auspices de l'Institut franco-canadien et de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, le professeur Jacques Vier a donné la quatrième conférence de la série PANORAMA DU THEATRE FRANCAIS CONTEMPORAIN.

Cette conférence était consacrée à Paul Claudel et à son œuvre. Le professeur Vier a abordé les thèmes de la spiritualité, de la poésie, de la tragédie, de la pastorale, de la pastorale, de la pastorale.

Le drame claudélien s'accomplit selon un rite cérémoniel, et dans certaines de ses parties, se chante comme un psaume. De là aussi viennent les résistances de la critique et d'une partie du public.

Le drame claudélien s'accomplit selon un rite cérémoniel, et dans certaines de ses parties, se chante comme un psaume. De là aussi viennent les résistances de la critique et d'une partie du public.

Le drame claudélien s'accomplit selon un rite cérémoniel, et dans certaines de ses parties, se chante comme un psaume. De là aussi viennent les résistances de la critique et d'une partie du public.

Le drame claudélien s'accomplit selon un rite cérémoniel, et dans certaines de ses parties, se chante comme un psaume. De là aussi viennent les résistances de la critique et d'une partie du public.

Le drame claudélien s'accomplit selon un rite cérémoniel, et dans certaines de ses parties, se chante comme un psaume. De là aussi viennent les résistances de la critique et d'une partie du public.

Le drame claudélien s'accomplit selon un rite cérémoniel, et dans certaines de ses parties, se chante comme un psaume. De là aussi viennent les résistances de la critique et d'une partie du public.

Le drame claudélien s'accomplit selon un rite cérémoniel, et dans certaines de ses parties, se chante comme un psaume. De là aussi viennent les résistances de la critique et d'une partie du public.

Formule d'Avis: Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1311 (d) du code civil, que Moses Cohen qui...

Soumissions demandées pour l'église St-Etienne de Beauharnois: La Corporation des Syndics de la paroisse St-Etienne de Beauharnois, par la présente, demande des soumissions pour réparer l'église paroissiale.

Drummond Plaza: 3435, rue Drummond. Appellez AV. 8-8413. Inspection DE 10 A.M. - 3 P.M.

Argent à Prêter: Attention! Prêts hypothécaires rapidement effectués en bonnes conditions. Salaire R. 8-4542.

Changements aux horaires des trains: En vigueur le dimanche, 26 oct. 1958.

Canadien Canadien Pacifique National: 700 Montserrat, Montréal.

Université de Montréal: CE SOIR: 8H L'IMMEUBLE.

Extension de l'enseignement: RE. 3-9951, poste 246 - RE. 3-9243 - RE. 3-9452.

Logements à louer: 930 rue Anvers, 3980 est, rue Sherbrooke, 3980 est, rue Sherbrooke.

Logements à louer: 3465 Parthenais, 41 appartements, séparés, neuf, éclairés, 460, 81,80, 41e Rue, coin boul. St-Michel.

Logements à louer: 2376 Parkville, 441 pièces, neuf, fermés, garage, bris glaces, éolies.

Logements à louer: 2305 Parkville, 3 pièces, neuf, moderne, 550, prêt à occuper, 41e, 1000-1005, ouvert jusqu'à 3 heures le soir.

Logements à louer: 2305 Parkville, 3 pièces, neuf, moderne, 550, prêt à occuper, 41e, 1000-1005, ouvert jusqu'à 3 heures le soir.

Logements à louer: 2305 Parkville, 3 pièces, neuf, moderne, 550, prêt à occuper, 41e, 1000-1005, ouvert jusqu'à 3 heures le soir.

Logements à louer: 2305 Parkville, 3 pièces, neuf, moderne, 550, prêt à occuper, 41e, 1000-1005, ouvert jusqu'à 3 heures le soir.

Logements à louer: 2305 Parkville, 3 pièces, neuf, moderne, 550, prêt à occuper, 41e, 1000-1005, ouvert jusqu'à 3 heures le soir.

Petites annonces du "Devoir": APPARTEMENTS A LOUER, LOGEMENTS A LOUER.

Logements à louer: 930 rue Anvers, 3980 est, rue Sherbrooke, 3980 est, rue Sherbrooke.

Logements à louer: 3465 Parthenais, 41 appartements, séparés, neuf, éclairés, 460, 81,80, 41e Rue, coin boul. St-Michel.

Logements à louer: 2376 Parkville, 441 pièces, neuf, fermés, garage, bris glaces, éolies.

Logements à louer: 2305 Parkville, 3 pièces, neuf, moderne, 550, prêt à occuper, 41e, 1000-1005, ouvert jusqu'à 3 heures le soir.

Logements à louer: 2305 Parkville, 3 pièces, neuf, moderne, 550, prêt à occuper, 41e, 1000-1005, ouvert jusqu'à 3 heures le soir.

Logements à louer: 2305 Parkville, 3 pièces, neuf, moderne, 550, prêt à occuper, 41e, 1000-1005, ouvert jusqu'à 3 heures le soir.

Logements à louer: 2305 Parkville, 3 pièces, neuf, moderne, 550, prêt à occuper, 41e, 1000-1005, ouvert jusqu'à 3 heures le soir.

Logements à louer: 2305 Parkville, 3 pièces, neuf, moderne, 550, prêt à occuper, 41e, 1000-1005, ouvert jusqu'à 3 heures le soir.

Logements à louer: 2305 Parkville, 3 pièces, neuf, moderne, 550, prêt à occuper, 41e, 1000-1005, ouvert jusqu'à 3 heures le soir.

Logements à louer: 2305 Parkville, 3 pièces, neuf, moderne, 550, prêt à occuper, 41e, 1000-1005, ouvert jusqu'à 3 heures le soir.

Logements à louer: 2305 Parkville, 3 pièces, neuf, moderne, 550, prêt à occuper, 41e, 1000-1005, ouvert jusqu'à 3 heures le soir.

Logements à louer: 2305 Parkville, 3 pièces, neuf, moderne, 550, prêt à occuper, 41e, 1000-1005, ouvert jusqu'à 3 heures le soir.

Logements à louer: 2305 Parkville, 3 pièces, neuf, moderne, 550, prêt à occuper, 41e, 1000-1005, ouvert jusqu'à 3 heures le soir.

Logements à louer: 2305 Parkville, 3 pièces, neuf, moderne, 550, prêt à occuper, 41e, 1000-1005, ouvert jusqu'à 3 heures le soir.

Logements à louer: 2305 Parkville, 3 pièces, neuf, moderne, 550, prêt à occuper, 41e, 1000-1005, ouvert jusqu'à 3 heures le soir.



ELOGE DU PAQUEBOT par Jules ROMAINS de l'Académie Française

Je considère non seulement que le grand paquebot est au total l'instrument de voyage le plus passionnant, mais aussi qu'il part d'un certain niveau et de plus plaisant comme lieu de séjour.

FRENCH LINE Compagnie Générale Transatlantique of Canada Limited 1255, Carré Phillips, Montréal

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées à l'adresse du soumissionnaire dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent et portant l'indication:

"SOUSMISSION POUR QUAL DE TOURNAGE - ECLUSE SUPERIEURE DE BEAURNOIS - SECTION DE SOULANGES, LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT"

Des soumissions cachetées à l'adresse du soumissionnaire dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent et portant l'indication:

"SOUSMISSION POUR QUAL DE TOURNAGE - ECLUSE SUPERIEURE DE BEAURNOIS - SECTION DE SOULANGES, LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT"

Des soumissions cachetées à l'adresse du soumissionnaire dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent et portant l'indication:

"SOUSMISSION POUR QUAL DE TOURNAGE - ECLUSE SUPERIEURE DE BEAURNOIS - SECTION DE SOULANGES, LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT"

Des soumissions cachetées à l'adresse du soumissionnaire dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent et portant l'indication:

"SOUSMISSION POUR QUAL DE TOURNAGE - ECLUSE SUPERIEURE DE BEAURNOIS - SECTION DE SOULANGES, LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT"

Des soumissions cachetées à l'adresse du soumissionnaire dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent et portant l'indication:

"SOUSMISSION POUR QUAL DE TOURNAGE - ECLUSE SUPERIEURE DE BEAURNOIS - SECTION DE SOULANGES, LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT"

Des soumissions cachetées à l'adresse du soumissionnaire dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent et portant l'indication:

"SOUSMISSION POUR QUAL DE TOURNAGE - ECLUSE SUPERIEURE DE BEAURNOIS - SECTION DE SOULANGES, LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT"

Des soumissions cachetées à l'adresse du soumissionnaire dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent et portant l'indication:

"SOUSMISSION POUR QUAL DE TOURNAGE - ECLUSE SUPERIEURE DE BEAURNOIS - SECTION DE SOULANGES, LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT"



Hommage à la mémoire du grand Pontife disparu: Sa Sainteté le pape Pie XII

La Compagnie de Transport Provincial

Abonnez-vous au Quartier Latin

C. P. 6128 - MTL

(Journal officiel des étudiants de l'Université de Montréal et détenteur du trophée "Le Droit" pour excellence générale en 1957-58)

Prix: \$3.00 par an (25 numéros)

NOM

ADRESSE

SIGNATURE

(Découpez et poster dès aujourd'hui!)

Le financement des universités

— VII —

Il faut de toute urgence des bourses plus élevées pour les étudiants des universités

Avec la gratuité du cours secondaire, c'est actuellement le meilleur moyen de démocratiser l'université

par Paul DOYON

Bien que nécessaires, les prêts aux étudiants présent, on l'a vu hier, plusieurs inconvénients et ne devraient pas être la structure de base de l'assistance aux étudiants. Une seconde solution s'offre: celle des bourses d'études accordées aux étudiants selon la mesure de leurs besoins. Nous avons déjà vu plus haut quels heureux fruits un tel système donne en Angleterre. Ici, les étudiants de la province réclament l'augmentation des bourses accordées par l'Aide à la jeunesse et demandent l'abolition de leur partie remboursable.

En France cependant, les étudiants s'objectent aux bourses et réclament plutôt le présalaire. Selon eux la bourse est une faveur et non pas la reconnaissance du droit de l'étudiant d'effectuer des études et d'avoir les moyens pour le faire. N'étant pas la suite logique d'un droit, les bourses peuvent devenir l'instrument d'une politique arbitraire d'un gouvernement.

De plus, le montant des bourses demeurera toujours à la merci de l'appréciation du besoin et de la possibilité des parents de supporter un étudiant. Divers facteurs peuvent influencer ce besoin et cette possibilité: état de santé de l'étudiant ou de sa famille, impossibilité pour l'étudiant d'habiter chez ses parents même s'ils habitent la même ville que l'université qu'il fréquente etc.

Tiendrait-on compte de tous ces facteurs, et dans quelle mesure? Ici encore il y a place pour l'arbitraire et la discrimination.

C'est pour toutes ces raisons que les étudiants de France demandent plutôt que tout étudiant se voit verser un salaire ou "présalaire" équivalent au minimum vital.

Jeune travailleur intellectuel

En 1946, l'étudiant français au congrès de l'Union nationale des étudiants de France, s'est défini comme un "jeune travailleur intellectuel" et c'est à ce titre qu'il réclame une rémunération.

Son travail est analogue à celui de l'apprenti qui s'initie à un métier: il se forme pour servir la société dans la profession de son choix. L'étudiant constitue donc pour la société un investissement intellectuel.

MAISON A VENDRE

Laval-sur-le-Lac, maison style colonial prix raisonnable.

Très attrayante maison de 11 pièces habitable à l'année. Avoir plage privée sur le lac des Deux-Montagnes, tout confort — foyer de pierre naturelle, fenêtres panoramiques, système de chauffage à l'huile, approximativement 80.000 pieds de pelouse avec halle complète et fleurs. — III, 2-2429



Tellement rapide!

Service par VISCOUNT turbopropulsés

QUEBEC — 50 minutes

6 envolées par jour (5 le dimanche)

SAGUENAY — 1h.55 minutes

2 envolées par jour (1 les samedi et dim.) (L'aéroport de Bagotville dessert Port-Alfred, Chicoutimi, Arvida, Jonquière, Kénogami).

SEPT-ILES — 3h.25 minutes

Service quotidien

Renseignez-vous sur le TARIF FAMILIAL et le PLAN BUDGETAIRE d'Air Canada pour les voyages au Canada et aux Etats-Unis.

"Connaissez mieux le Canada!"

Adressez-vous à une agence de voyages ou aux bureaux d'Air-Canada:

Angle des rues Dorchester et Université, Hôtel Sheraton-Mont-Royal, Hôtel Reine Elizabeth, ou 5708, boulevard Décarie.

Pour réservations, appelez: HU1011 5-1011.

... voyagez par



Le huis clos au comité des comptes publics?

M. Alan Macnaughton, président du comité des comptes publics de la Chambre des communes, a déclaré hier qu'il se propose de suggérer une législation pour que le comité se réunisse à huis clos dans l'avenir.

M. Macnaughton, député libéral de Mont-Royal, a fait cette déclaration au cours d'une entrevue peu après son retour ici d'un voyage d'une semaine en Grande-Bretagne où il a étudié le travail du comité britannique des comptes publics.

justice pour les jeunes talents que le manque d'argent empêche actuellement et empêchera demain, si rien ne se fait, d'arriver au plein épanouissement de leur personnalité. C'est aussi là une question de justice envers la collectivité canadienne-française qui a besoin de toutes ses ressources intellectuelles pour s'assurer la place qui lui revient au Canada.

Quelle que soit par ailleurs l'attitude qu'on adopte dans l'immédiat à l'égard de la gratuité de l'enseignement universitaire, deux mesures s'imposent d'urgence: la gratuité de tout le cours secondaire et un système de bourses non-remboursables, analogue à celui de l'Angleterre où c'est le besoin réel de l'étudiant qui détermine le montant de la bourse.

Le gouvernement qui les appliquera dans la province pourra se vanter non pas d'être à l'avant-garde mais d'avoir mis la province en position de pouvoir subir sans honte la comparaison avec les autres pays du monde.

FIN

L'avocat de Montréal de 55 ans a dit que ce serait "dans le meilleur intérêt du gouvernement" si le comité canadien tenait ses réunions à huis clos, comme le fait le comité britannique.

Il a dit qu'il fera parvenir un rapport officiel au premier ministre Diefenbaker, contenant ses recommandations. "S'il doit y avoir des changements, le premier ministre avec la vaste majorité qu'il commande à la Chambre sera en mesure de les apporter".

SEANCES A HUIS CLOS

Les séances à huis clos, a dit M. Macnaughton, signifieraient que "la politique de parti ne pourrait jamais s'immiscer dans les délibérations du comité et assureraient l'objectivité complète de la part des membres du comité".

Au cours de la dernière réunion du comité canadien à Ottawa M. Macnaughton occupait ce que l'on a décrit comme étant "le siège le plus chaud au Parlement". Dans un rapport soumis aux Communes le mois dernier, le comité a dit que l'argent des contribuables n'avait pas été protégé dans la construction de l'imprimerie fédérale, au coût de \$16,200,000, à Hull, Québec, sous l'ancienne administration libérale.

M. Macnaughton a dit que son étude du système des comptes publics britanniques l'avait convaincu qu'aucun autre système n'était pratique.

"Le comité n'enquête pas sur les ministres ou le gouvernement, mais sur le service civil et comment le service civil dépense l'argent qui lui est

alloué par les estimés de la Chambre".

RAPPORT DU TRESOR

Il a ajouté que les devoirs du comité étaient de vérifier les faits et d'attirer l'attention sur les erreurs, et non pas sur les succès.

Même si les réunions du comité britanniques sont interdites à la presse et au public, des rapports périodiques sur ses constatations sont rendus publics.

"Le comité public également sa preuve, mais il omet ces questions et réponses qui, à son avis, ne sont pas dans l'intérêt public et qui sont mieux d'être gardées secrètes.

Il a ajouté cependant que les membres du Parlement ont accès à toute les dépositions.

Après le rapport final à la Chambre britannique, le Trésor publie un rapport qui, en fait, est une réponse aux critiques du comité.

En vertu du système britannique, M. Macnaughton dit que les ministres et les chefs de département peuvent parler franchement quand ils témoignent devant ce comité.

C'est beaucoup plus difficile sous le système actuel au Canada, comme on l'a constaté par la publicité qui a entouré la dernière réunion.

Il a décrit le comité canadien comme étant "un des grands moyens de vérification que le peuple canadien possède sur les dépenses de son argent".

La visite britannique de M. Macnaughton a été faite dans le cadre d'un voyage de plaisir et d'affaires de cinq semaines en Europe.

Energie assurée aux Maritimes

Le potentiel d'énergie électrique des provinces maritimes se développe rapidement et jouera un rôle vital de premier plan dans la poursuite économique espérée.

L'an dernier, de nouvelles sources d'énergie hydraulique ont été har-

Les découvertes métallurgiques dans la partie nord de la province du Nouveau-Brunswick nécessiteront une grande quantité d'énergie et on a prévu pour la fournir. Un projet d'aménagement de \$225 millions, qui produira 700.000 kilowatts, est déjà tracé.

Energie nucléaire
Vers 1961, un autre 50.000 kilowatts devrait être disponible en provenance de nouvelles sources.

La réalisation est celle de la Hydro-Elec-

La canalisation presque terminée
La reine inaugurera cette oeuvre immense en 1959

Le Canada aura l'an prochain 3.000 milles additionnels de côtes riveraines et un avenir économique plus rose.

Quand la Reine Elizabeth inaugurerait, au printemps, l'immense canal de 100 milles qui est en construction au St-Laurent, elle s'éloignerait vers l'est.

Les scènes familières de transbordement entre les bateaux des lacs et les océaniques changeront. Il y aura moins de transbordements à pourcentages onéreux.

Les points de transbordement pour les cargaisons massives — tout spécialement le grain — tendront à s'éloigner vers l'est.

Le transport des produits agricoles fera un bond.

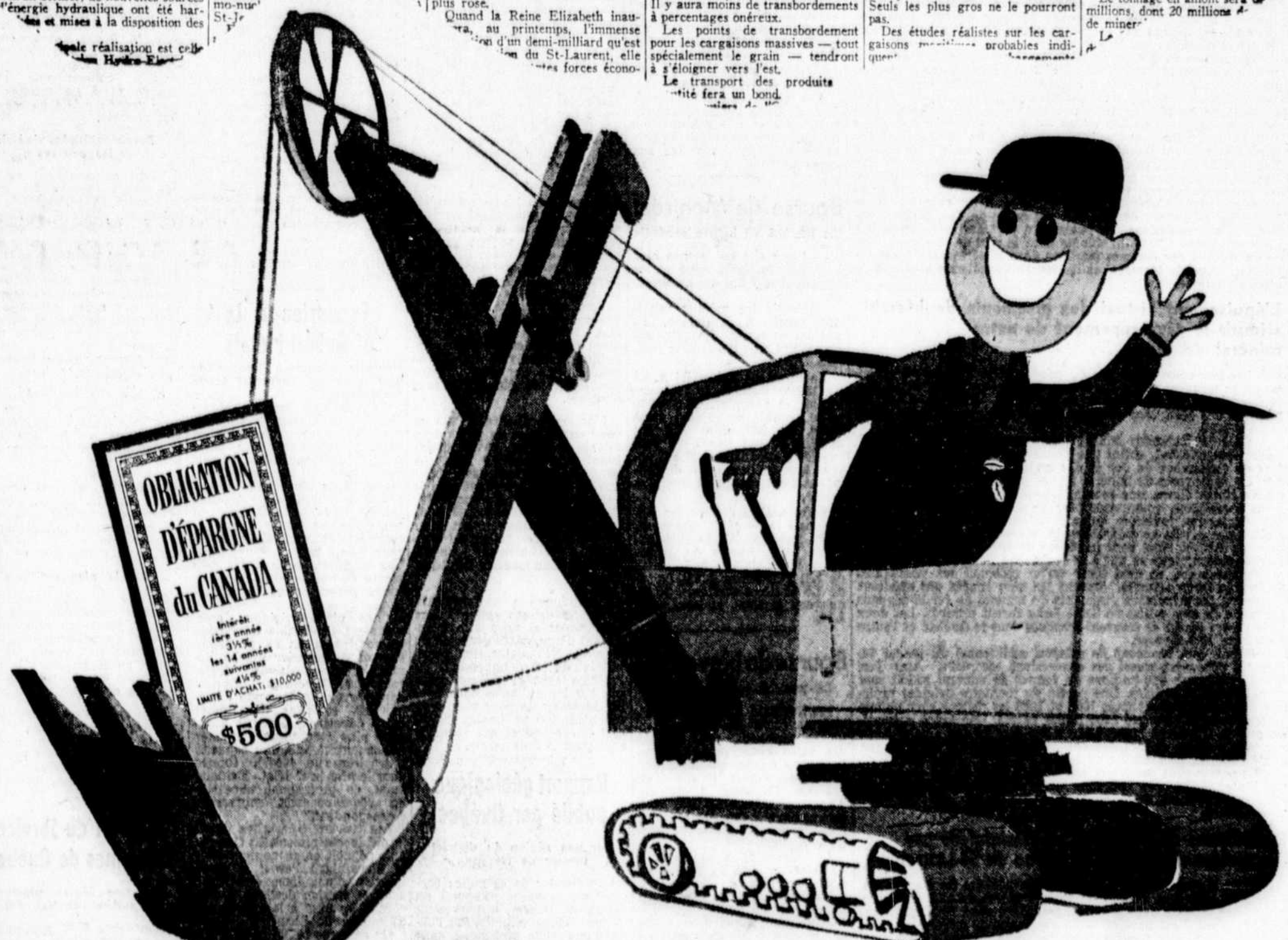
Environ 80% des vaisseaux océaniques d'aujourd'hui pourront voyager par le canal du St-Laurent. Seuls les plus gros ne le pourront pas.

Des études réalistes sur les cargaisons maritimes probables indiquent que...

Le gouvernement canadien a précédemment prêté 44,5 millions de tonnes par année. Ce qui est un chiffre plus réaliste des considérations immédiates. On prévoit l'atteindre d'ici cinq ans.

De ce chiffre, 18 millions de tonnes se dirigeront en aval, comprenant 10 millions de tonnes de blé et autres céréales, 3 millions de tonnes de charbon mou et 1,5 million de tonnes de fer et d'acier.

Le tonnage en amont sera de 26 millions, dont 20 millions de minerai.



...pour progresser avec le Canada

J'achète des Obligations d'Épargne du Canada a même mon salaire — facilement!

Vous économisez plus facilement lorsque vous achetez des Obligations d'Épargne du Canada par retenues sur votre salaire. Vous les paierez entièrement presque sans vous en rendre compte. Que vous les achetiez au comptant ou par versements, vos Obligations d'Épargne rapportent toujours un bon intérêt; elles peuvent être encaissées en tout temps, et jamais au-dessous de leur prix d'achat. Elles sont offertes en coupures de \$50 et plus.

Vous pouvez aussi vous entendre avec votre banque, courtier de placement, agent de change, société de fiducie.

Bon intérêt:
3 1/2% la première année
4 1/4% les 14 années suivantes

Épargnez aujourd'hui pour demain!

L'homme d'affaires dans le monde économique, social et politique



M. MARIUS FORTIER M. ROBERT TESSIER M. MAURICE DEMERS M. CINQ-MARS BENOIT M. JEAN L. HEBERT

Monsieur John Murdock, Président de l'Union Canadienne Compagnie d'Assurances et Monsieur Marcel Hainault, Gérant Général, sont heureux d'annoncer les promotions suivantes: M. Marius Fortier, Gérant-Général-Adjoint, M. Robert Tessier, Chef de bureau, M. Maurice Demers, Trésorier-Adjoint, M. Cinq-Mars Benoit, Surintendant des Agences et M. Jean L. Hébert, Gérant de District à Montréal. L'Union Canadienne, Compagnie d'Assurances, dont le Siège Social est situé à 100 Place d'Youville, Québec, transige les assurances "incendie, automobile, vol, responsabilité générale, fidélité, transport et risques multiples". Cette Compagnie strictement canadienne connaît actuellement un essor remarquable.

Causerie de M. J.-Ubaldo Boyer devant la Chambre de commerce

"Le milieu économique, pour être le premier champ d'action de l'homme d'affaires, n'est plus seul à accaparer ses énergies et son temps. Le domaine social exige aujourd'hui qu'on y consacre ses peines et son activité. Le domaine politique a besoin du concours de l'homme d'affaires et si ce dernier se sent particulièrement qualifié, il ne doit pas hésiter à solliciter un mandat public."
Voilà, en substance, la déclaration que faisait, hier, M. J.-Ubaldo Boyer, président de la Banque provinciale du Canada, au déjeuner hebdomadaire de la Chambre de commerce du district de Montréal.

"L'homme d'affaires est d'abord, a déclaré le conférencier, non pas une notion plus ou moins abstraite, ni une définition théorique que l'on retrouve dans les manuels, mais un homme bien réel, que nous côtoyons tous les jours, avec qui nous avons des rapports suivis et avec qui nous faisons des affaires. L'homme d'affaires a un rôle stratégique de grande importance à jouer dans notre société moderne. Ses décisions ont une influence considérable sur la vie, le bien-être et le bonheur d'un grand nombre de ses concitoyens.

De fait, non seulement le succès de nos entreprises dépend surtout de l'initiative et de la compétence de nos hommes d'affaires, mais aussi la santé et la survie de notre système économique. Malgré les contrôles de plus en plus nombreux exercés par l'Etat dans tous les domaines, l'homme d'affaires jouit encore d'une très grande liberté de décision et c'est précisément ce facteur qui vaut à notre économie tout son dynamisme et sa vigueur extraordinaire."

M. Boyer a tout d'abord examiné les responsabilités de l'homme d'affaires envers sa propre entreprise. Il a souligné la nécessité d'une compétence de plus en plus grande, l'ouverture à toutes les connaissances et les qualifications requises pour assurer à l'entreprise une administration saine et efficace. Après avoir attiré l'attention des membres de la Chambre de commerce sur l'obligation, pour un homme d'affaires, de s'améliorer du point de vue technique, M. Boyer a regretté que beaucoup de chefs d'entreprise continuent à considérer leur industrie comme une chasse gardée et à en extraire une trop grande partie de ses revenus annuels.

Responsabilités vis-à-vis les œuvres
"Tout est vraiment au-delà des forces d'un homme, même la charité, à poursuivre le conférer. Mais il ne faudrait pas perdre de vue le sens authentique de la charité parce qu'elle se manifeste sous des dehors nouveaux. Et le moyen d'approcher ce qui nous rallie au prochain, ce sont les œuvres. Et si les œuvres font aussi souvent appel aux hommes d'affaires, ce n'est pas parce qu'ils ont plus d'argent mais précisément parce qu'ils ont le sens de l'administration."

M. Boyer a souligné que le rôle de l'homme d'affaires vis-à-vis la société d'assistance ne se termine pas par une obole ni par un don de quelque nature qu'il soit. "Son rôle n'est pas passif, dit-il. Il comporte au contraire, dans le domaine de la charité, la participation active à des œuvres sociales, en acceptant la présidence ou la direction et en insufflant par là un mouvement de vie".

Sur le plan politique
"Il y a un autre domaine, a ajouté le conférencier, où il se doit de jouer un rôle spécial et que j'appellerai ici, faute d'un meilleur vocable, le domaine politique, dans le sens très noble que les anciens donnaient à ce mot."
M. Boyer s'est défendu de suggérer à tout homme d'affaires de s'engager dans la politique active et prendre part aux campagnes électorales. Il a simplement fait remarquer que l'Etat

Des banquiers et agents de change de l'Europe visitent, aujourd'hui, Iron Ore Company of Canada

Il n'y a pas d'actions de IOCO, détenues par le public en général

Les banquiers et agents de change européens, actuellement en tournée dans notre province, visiteront Iron Ore of Canada aujourd'hui. Comme il s'agit d'une entreprise importante, nous ferons ressortir ses activités.
Cette compagnie exploite une mine de fer, à ciel ouvert, renfermant plus de 400,000,000 de tonnes de minerai, pouvant être exploitée directement vu qu'il renferme pratiquement 53% d'hématite. La compagnie fut incorporée dans le Delaware, et elle représente un groupe d'intérêts composé de producteurs d'acier et d'entreprises minières. Au début, cinq entreprises sidérurgiques importantes des Etats-Unis, soit, Arco, National, Republic, Wheeling et Youngstown, ainsi que Bethlehem et M. A. Hanna et Hanna Coal and Ore, plus tard, ne tardèrent pas à s'associer avec les détenteurs des concessions, soit Labrador Mining and Exploration et Hollinger North Shore et leur compagnie-mère, la Hollinger Consolidated Gold Mines Ltd. Les entreprises sidérurgiques détiennent entre elles un peu plus de 46% des intérêts, tandis que les compagnies minières figurent avec 25%. Le solde est détenu par le groupe Hanna. Il n'y a pas d'actions de IOCO détenues par le public.

Depuis sa formation en 1949, la compagnie a fondé la nouvelle municipalité de Schefferville, à peu de distance de son exploitation principale. Elle a procédé à l'arnachement de poudres d'eau, développé une exploitation minière d'une capacité quotidienne de plus de 300,000 tonnes, construit un chemin de fer d'une longueur de 360 milles — soit le Québec North Shore and Labrador Railway Co. Ce dernier assure le transport des dépôts de minerai jusqu'au port de Sept-Îles sur le fleuve Saint-Laurent. La compagnie a aussi procédé à l'installation de tout l'équipement nécessaire pour la manutention de quelque 15,000,000 de tonnes de minerai par année. En 1956, soit au cours de sa première année d'opération à sa capacité, il fut extrait plus de 12,000,000 de tonnes de minerai. Au cours de l'an dernier seulement, les expéditions par bateau du port des Sept-Îles représentèrent près de 10% du volume pour le port de Montréal, soit ce qui ressort de données publiées dans l'intéressante brochure que la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne viennent de rendre publique.

L'impression virtuelle des gisements de Mesabi stimule le développement de notre minerai de fer

Les immenses gisements de minerai actuellement en exploitation se trouvent situés sur le bouclier pré-cambrien enjambant la frontière entre Québec et le Labrador. Bien qu'il en fut mentionné dès 1895, leur découverte actuelle ne remonte qu'en l'année 1939.
En 1936, Labrador Mining Exploration, une filiale d'Hollinger Consolidated, obtint une concession de 20,000 milles, aux fins de rechercher de l'or et des métaux usuels dans le Labrador. La découverte de minerai de fer qui fut faite incita la Labrador North Shore, une compagnie-sœur, à obtenir des concessions semblables, embrassant plus de 3,600 milles dans le Québec. Ce ne fut, toutefois, qu'en face de l'épuisement durant la guerre des dépôts considérables de minerai de fer de haute teneur de Mesabi, situé dans la région du Lac Supérieur, que l'industrie sidérurgique se mit à la recherche d'autres sources d'approvisionnement, et c'est alors qu'on reconnut les possibilités de l'exploitation actuelle. Durant les cinq années qui suivirent la guerre, les principaux gisements de minerai de fer situés dans un rayon de cinq milles de Knob Lake furent trouvés. Les deux tiers de ces dépôts se trouvent localisés dans le Québec et l'autre tiers dans le Labrador.
Depuis lors beaucoup de minerai additionnel de teneur variée fut découvert parmi ces concessions accordées. Aux lac Carol et Wabush des millions de tonnes de minerai réduit sont actuellement délimitées. Une partie du territoire original exploré a été abandonnée et après 1962 et 1963 les régions sous permis n'embrancheront plus que 1300 milles carrés. Une autre entreprise, soit la Holmanna Mines Ltd., a été formée aux fins d'explorer la région au delà des concessions actuelles. On y a fait d'intéressantes découvertes de cuivre.

Le public peut participer aux opérations de IOCO seulement par l'intermédiaire de Labrador Mining Exploration, qui en détiend un intérêt de 63% ou par l'intermédiaire de Hollinger Consolidated.
Expéditions de minerai de fer stimulées par l'ouverture de la voie maritime du St-Laurent
Cette dernière entreprise, par l'intermédiaire de placements, directs ou indirects, détiend un intérêt global de 17.7% plus la moitié des intérêts dans la compagnie de gestion Hollinger-Hanna Ltd., à qui il est payé 10 cents par tonne de minerai produit. En outre les filiales minières reçoivent une royauté de 7% avec un minimum de 25 cents par tonne et elles obtiennent également elles-mêmes par chemin de fer, toutes quantités de minerai excédant les 10,000,000 de tonnes qu'IOCO doit transporter chaque année. Sur les 12 1/2 millions de tonnes environ, de minerai expédiées l'an passé, près de 2 1/2 millions de tonnes provenaient de ces dernières compagnies. La première expédition cette année, à destination de Rotterdam, eut lieu le 5 mai. Grâce à l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent et aux perspectives d'expédition non interrompues vers l'Atlantique la production annuelle pourrait bien excéder le double du total actuel d'ici quelques années.
Bien que le degré de prospérité de IOCO dépende de la demande de l'industrie de l'acier, les recettes d'Hollinger Consolidated — cette entreprise est toujours le plus important producteur d'or au Canada — proviennent aussi de maintes autres sources. Il n'y a aucun doute, toutefois, que pour bien des années à venir le minerai de fer sera sa principale source de profits.

Marcel CLEMENT

Cours des grains	Denrées alimentaires	Cours des changes
WINNIPEG. — Les cours ont fléchi hier à la Bourse des grains de Winnipeg. La baisse du prix du lin a varié entre 2 1/2 et 3 1/2.	MONTREAL. — Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal hier par le ministère de l'Agriculture. Oeufs: prix du gros, caisses en bois, extra-gros 32-33; gros 31-32; moyens 30; poulettes 28, 29; B 35; C 23. Caisse reçue: 57. Beurre: arrivages courants admissibles 63 1/4; non admissibles 63; beurre de crémier, enveloppé, de première qualité 63 1/2-64 1/2; frais, prix du gros 1-2. Fromage: livré à Montréal, blanc et coloré du Québec 33; prix du gros 34; arrivages courants, blanc de l'Ontario, FAB centre de classification 35, 60-65.	New-York, dollar 97 5/32 Angleterre, livre 2.72 1/2 France, franc 0.02332 Belgique, franc 0.195 Suisse, franc 2.265 Hollande, florin 2.578 Norvège, couronne 1.364 Danemark, couronne 1.499 Suède, couronne 1.679 Allemagne 2.332 Tchécoslovaquie couronne 1.350 loré 35; aucune cote pour le prix du gros d'Ontario. Pommes de terre: nouvelles du Québec, les 75 livres, 1.10-1.25; Nouveau-Brunswick, les 75 livres, 1.50.

Les super-marchés, en vogue en Espagne

Sous l'égide du gouvernement pour combattre l'inflation

MADRID. — Le succès des super-marchés ouverts récemment dans plusieurs villes sous l'égide du gouvernement, en vue de combattre la hausse des prix, a incité le Bureau de l'alimentation à ouvrir d'autres magasins de ce genre en Espagne.
Si l'on en croit un porte-parole du bureau, les prix dans les super-marchés maintenus par le gouvernement sont de 25 à 30 pour cent inférieurs à ceux des autres magasins. La viande se vend parfois 50 pour cent meilleur marché, a dit ce porte-parole.
Le gouvernement incite les individus ou des groupes privés à ouvrir de tels magasins. Il leur fournit des avantages spéciaux pour l'achat de vivres en grandes quantités tant en Espagne qu'à l'étranger, à condition qu'ils acceptent de maintenir leurs prix au niveau proposé par le gouvernement.
Les petits épiciers s'inquiètent de cette politique gouvernementale et il a été question de boycotter les usines alimentaires vendant des vivres aux super-marchés.

Bourse de Montréal

Un marché en hausse générale

— Les cours ont monté hier à la Bourse Canadienne et les transactions y ont été nombreuses.
Toutefois les métaux usuels ont fermé à la baisse. Ils avaient enregistré des gains appréciables plus tôt dans la journée.
Le virement industriel a été de 132,900 actions, le virement minier et pétrolier, de 910,200 et le nombre de valeurs négociées, de 285, dont 114 ont avancé, 93 ont fléchi, 78 ont restés stationnaires, 38 ont obtenu leur meilleure cote de l'année et 2 ont enregistré leur plus faible.
Voici quelles étaient les moyennes à la fermeture: banques, 54.79, baisse de 83; services publics, 149.4, hausse de 2; valeurs industrielles, 297, baisse de 11; papeteries, 438.6, baisse de 1.5 et titres aurifères, 78.42, nouveau sommet et hausse de 1.14.

Bourse de New-York

Le marché en baisse, hier

NEW-YORK. — Wall Street, qui au cours des quatre dernières semaines avait réalisé des gains historiques, a perdu beaucoup de terrain hier, une vague de ventes balayant ce marché. Le recul d'hier est d'environ \$2,000,000,000. Les transactions y ont été les plus nombreuses depuis le 27 septembre 1955.
Le virement s'est élevé à 5,110,000 actions, au regard de 4,550,000 lundi.
La moyenne de la Presse Associée a perdu \$1.60.
Studebaker-Packard a résisté au plongeon, enregistrant un gain de 3-8 qui a porté sa cote à 10 1/2. Le nombre de ses actions transférées a été de 184,400 en faisant la valeur la plus active.
International Nickel a reculé de 3 points: c'est à cause de la décision qu'a prise le gouvernement des Etats-Unis de détourner vers les marchés civils toutes les expéditions de nickel qui devaient être faites cette année à ses agences.
Aluminium Limited a perdu 1 7/8 et Hudson Bay Mining, un point.
Les prix ont également fléchi à la Bourse Américaine. Sur ce marché, le virement a été de 1,560,000 actions, contre 1,370,000, lundi.

Une étude sur la Hudson Bay Company

Publiée par la firme de courtage O'Brien & Williams

O'Brien & Williams, membres des Bourses Canadienne et de Montréal, vient de publier une étude sur Hudson's Bay Company. On y lit, à la fin, que à long terme, les perspectives d'un développement supérieur à la moyenne apparaissent excellentes. La grande majorité des ressources naturelles du pays sont situées dans le Grand Nord ("North Country"). Si le Canada doit véritablement développer un jour son immense potentiel, un mouvement de population graduel vers le nord est une nécessité absolue. Cette tendance est déjà en train, vu le développement considérable de certaines industries clés, comme l'aluminium, le nickel et le minerai de fer. La Hudson's Bay est dans une position meilleure que n'importe quelle autre société pour bénéficier de cette tendance et la direction est pleinement consciente de ces possibilités. Par ses droits miniers considérables et son intérêt de 22.6% dans la Hudson's Bay Oil & Gas, la société est à même de profiter considérablement du développement à long terme des industries du pétrole et du gaz naturel au Canada.

Bourse de Montréal

Un marché en hausse générale

— Les cours ont monté hier à la Bourse Canadienne et les transactions y ont été nombreuses.
Toutefois les métaux usuels ont fermé à la baisse. Ils avaient enregistré des gains appréciables plus tôt dans la journée.
Le virement industriel a été de 132,900 actions, le virement minier et pétrolier, de 910,200 et le nombre de valeurs négociées, de 285, dont 114 ont avancé, 93 ont fléchi, 78 ont restés stationnaires, 38 ont obtenu leur meilleure cote de l'année et 2 ont enregistré leur plus faible.
Voici quelles étaient les moyennes à la fermeture: banques, 54.79, baisse de 83; services publics, 149.4, hausse de 2; valeurs industrielles, 297, baisse de 11; papeteries, 438.6, baisse de 1.5 et titres aurifères, 78.42, nouveau sommet et hausse de 1.14.

Bourse de New-York

Le marché en baisse, hier

NEW-YORK. — Wall Street, qui au cours des quatre dernières semaines avait réalisé des gains historiques, a perdu beaucoup de terrain hier, une vague de ventes balayant ce marché. Le recul d'hier est d'environ \$2,000,000,000. Les transactions y ont été les plus nombreuses depuis le 27 septembre 1955.
Le virement s'est élevé à 5,110,000 actions, au regard de 4,550,000 lundi.
La moyenne de la Presse Associée a perdu \$1.60.
Studebaker-Packard a résisté au plongeon, enregistrant un gain de 3-8 qui a porté sa cote à 10 1/2. Le nombre de ses actions transférées a été de 184,400 en faisant la valeur la plus active.
International Nickel a reculé de 3 points: c'est à cause de la décision qu'a prise le gouvernement des Etats-Unis de détourner vers les marchés civils toutes les expéditions de nickel qui devaient être faites cette année à ses agences.
Aluminium Limited a perdu 1 7/8 et Hudson Bay Mining, un point.
Les prix ont également fléchi à la Bourse Américaine. Sur ce marché, le virement a été de 1,560,000 actions, contre 1,370,000, lundi.

Recrutement à la Ch. de comm. des jeunes de Montréal

Objectif visé, 1,000 membres

"La Chambre de commerce des jeunes recherche des nouveaux membres."
Ou est l'élite de notre jeunesse? C'est le thème de la campagne de recrutement de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal; campagne qui est actuellement en cours.
L'objectif de la campagne est de 1,000 membres. C'est bien peu. Quand l'on songe qu'il y a des dizaines de milliers de jeunes gens à Montréal, dont l'âge varie entre 18 et 35 ans. Qu'est-ce que la Chambre de commerce des jeunes de Montréal? C'est une association de jeunes gens des deux sexes, clairvoyants, préoccupés de l'avenir économique, civique et social de leur pays et de leur ville désirant de s'améliorer eux-mêmes et de se préparer à mieux remplir leur rôle de citoyens.
La Chambre des jeunes peut nous aider à graver les échelons de la vie et nous préparer à devenir un chef, par son université populaire divisée en 4 sections: soit, les affaires publiques, l'économique, la culturelle et la pratique oratoire. Les membres sont gratuitement admis à ces séances. La Chambre a également des comités d'action comprenant loisirs et sports, visites industrielles, voyages et réceptions. Elle a également des comités d'orientation.

Expansion à la St-Robert Métaux

Nouvellement annoncée à l'issue d'une assemblée de l'exécutif tenue récemment

La Direction de St. Roberts Metals Corporation a annoncé ces jours derniers la mise en marche immédiate d'un vaste programme d'expansion. Depuis deux mois, le personnel technique de la compagnie a étudié la possibilité de l'augmentation rapide de la capacité du concentrateur actuel, de l'expansion en profondeur de la zone d'or à haute teneur ainsi que du développement des deuxième et troisième niveaux des zones présentement en opération.
"Les plans originaux comportaient l'opération de l'usine pilote durant un an et l'épuisement du premier niveau durant la même période," déclarent les Directeurs. "Cependant, devant la demande extrêmement soutenue dont jouit notre concentrateur, il serait beaucoup plus avantageux d'amener le concentrateur à une capacité journalière de 400-500 tonnes dans le plus bref délai. Evidemment, ce programme nécessite un développement souterrain correspondant."
Les travaux nécessaires débuteront incessamment. La Compagnie négocie en ce moment avec la Shawinigan Power la construction d'une ligne électrique à haute tension destinée à raccorder la mine à la station de St-Honoré de Shenley.
On sait que la St-Roberts Metals Corporation s'est vue accorder un second contrat ferme par un groupe de raffinerie allemandes à des prix très avantageux. Les réserves de minerai justifient d'ailleurs amplement ces développements. La Direction prévoit pouvoir annoncer d'ici peu les détails d'un financement majeur dont les négociations ont atteint le stade final.

Cours du dollar

Le dollar américain n'a pas changé de valeur hier à Montréal. Il y vaut 2 7/8 de moins que la devise américaine.

Rapport géologique publié par Québec

Sur une région du district minier de Noranda

Une étude de 40 milles carrés dans la partie nord-ouest du canton de Duprat, district électoral de Rouyn-Noranda, fait l'objet d'une étude géologique dans un rapport et une carte dont la distribution a été récemment autorisée par l'honorable W.M. Cottingham, ministre des mines de la province de Québec.
Ce rapport, qui est intitulé "Rapport préliminaire sur une partie de l'ouest du canton de Duprat, district électoral de Rouyn-Noranda", et la carte qui l'accompagne dessinent à l'échelle de deux milles (2,000 pieds au pouce), fait suite aux recherches effectuées sur le terrain pour le Service des gîtes minéraux pendant les années de 1955, 1956 et 1957 par S.H. Behr, Jean Dugas et W.B. Emo.
Toutes les formations rocheuses de la région sont d'âge précambrien et consistent en coulées volcaniques surtout du basalte, de l'andésite et de la rhyolite, qui ont été envahies par des amas d'étendues et de formes diverses de diorite, granite, syénite, pyroxénite et diabase. Un grand pli anticlinal et deux puissantes failles traversent la région.
L'or est le principal minéral métallique découvert dans la région; mine de ce métal est en opération et on en a trouvé à plusieurs autres endroits. On a aussi découvert des minéraux cuprifères.
On peut obtenir des copies de ce rapport (R.P. 568) et de la carte qui l'accompagne (no 1224) en s'adressant au ministère des mines, hôtel du gouvernement, ou aux autres bureaux du ministère situés ailleurs dans la province. uv,flam etain shrlou

Moyennes des obligations à N.-Y.

	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Mardi	81.9	84.3	86.1	88.0	92.9	92.8
Mercredi	81.9	84.3	86.1	88.0	92.9	92.8
Jeudi	81.9	84.3	86.1	88.0	92.9	92.8
Vendredi	81.9	84.3	86.1	88.0	92.9	92.8
Samedi	81.9	84.3	86.1	88.0	92.9	92.8
Dimanche	81.9	84.3	86.1	88.0	92.9	92.8
Moyenne	81.9	84.3	86.1	88.0	92.9	92.8

Expansion à la St-Robert Métaux

Nouvellement annoncée à l'issue d'une assemblée de l'exécutif tenue récemment

La Direction de St. Roberts Metals Corporation a annoncé ces jours derniers la mise en marche immédiate d'un vaste programme d'expansion. Depuis deux mois, le personnel technique de la compagnie a étudié la possibilité de l'augmentation rapide de la capacité du concentrateur actuel, de l'expansion en profondeur de la zone d'or à haute teneur ainsi que du développement des deuxième et troisième niveaux des zones présentement en opération.
"Les plans originaux comportaient l'opération de l'usine pilote durant un an et l'épuisement du premier niveau durant la même période," déclarent les Directeurs. "Cependant, devant la demande extrêmement soutenue dont jouit notre concentrateur, il serait beaucoup plus avantageux d'amener le concentrateur à une capacité journalière de 400-500 tonnes dans le plus bref délai. Evidemment, ce programme nécessite un développement souterrain correspondant."
Les travaux nécessaires débuteront incessamment. La Compagnie négocie en ce moment avec la Shawinigan Power la construction d'une ligne électrique à haute tension destinée à raccorder la mine à la station de St-Honoré de Shenley.
On sait que la St-Roberts Metals Corporation s'est vue accorder un second contrat ferme par un groupe de raffinerie allemandes à des prix très avantageux. Les réserves de minerai justifient d'ailleurs amplement ces développements. La Direction prévoit pouvoir annoncer d'ici peu les détails d'un financement majeur dont les négociations ont atteint le stade final.

Cours du dollar

Le dollar américain n'a pas changé de valeur hier à Montréal. Il y vaut 2 7/8 de moins que la devise américaine.

Rapport du Service des mines de Québec

Sur une région minière au sud-est de Val d'Or

L'honorable W.M. Cottingham, ministre des Mines de la province de Québec, vient d'autoriser la distribution d'un rapport géologique préliminaire sur la région de Beaumouche-Houdou, qui est située à environ 75 milles au Sud-Est de Val-d'Or et à 130 milles au Nord-Ouest de Hull. Ce travail a été effectué par A.F. Laurin pour le Service de la Carte Géologique du ministère des Mines.
La région, d'une superficie d'environ 200 milles carrés, se trouve tout entière dans le district électoral de Pontiac et elle englobe, avec le canton de Houdou, des secteurs de plusieurs autres cantons, dont Beaumouche, Horan et Ryan. Cette région est facile d'accès par la route Mont-Laurier-Senneterre.
Toutes les roches sont d'âge précambrien et appartiennent à la sous-province de Genesville. Ce sont des gneiss d'origine sédimentaire et ignée, envahis par des massifs ultrabasiques, du granite et de la pegmatite.
Vers la fin de l'année 1956, on a découvert de la magnétite disséminée dans la partie Sud de la région. On y voit aussi des "taches" de molybdénite à un endroit.
Le rapport (R.P. 367) est accompagné d'une carte géologique à l'échelle d'un mille au pouce. On peut en obtenir des exemplaires en s'adressant au ministère des Mines, édifices du Parlement, Québec, P.Q., ou aux autres bureaux du ministère situés ailleurs dans la province.

Moyennes des obligations à N.-Y.

	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Mardi	81.9	84.3	86.1	88.0	92.9	92.8
Mercredi	81.9	84.3	86.1	88.0	92.9	92.8
Jeudi	81.9	84.3	86.1	88.0	92.9	92.8
Vendredi	81.9	84.3	86.1	88.0	92.9	92.8
Samedi	81.9	84.3	86.1	88.0	92.9	92.8
Dimanche	81.9	84.3	86.1	88.0	92.9	92.8
Moyenne	81.9	84.3	86.1	88.0	92.9	92.8

Domion Coal Company, Limited

Avis d'assemblée générale annuelle des actionnaires

AVIS est, par les présentes, donné que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de DOMINION COAL COMPANY LIMITED sera tenue au salon Bedford de l'Hôtel Nova Scotian dans la ville d'Halifax, N.-E. Canada, à 11.15 heures a.m. heure avancée de l'Atlantique, jeudi le 23e jour d'octobre pour les sept mois de la période fiscale se terminant le 31 juillet 1958, pour élire un bureau de directeurs, pour nommer des commissaires pour les comptes et pour s'occuper des autres affaires qui pourraient bien survenir avant l'assemblée.
DATE à Montréal, P. Q. le 15e jour de septembre 1958.
D'ordre du Conseil d'administration
G. C. BROADBENT
vice-président et secrétaire

les PLACEMENTS COLLECTIFS INC.

FONDS COLLECTIF "A"

DIVIDENDE No 3

La compagnie donne avis qu'un dividende de 8 cents (8 cents) l'unité, payable le 15 octobre 1958, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "A".
Ce dividende sera payé comme suit:
a) aux détenteurs de certificats nominatifs enregistrés et immatriculés le 1er octobre 1958, soit par chèque, soit sous forme d'unités de participation additionnelles, au gré du détenteur;
b) aux détenteurs de certificats au porteur, sur présentation et remise, le ou après le 15 octobre 1958, du coupon no. 3, à l'une des succursales de la Banque Canadienne Nationale ou de la Banque Provinciale du Canada.

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.

Le Président et Directeur Général
Gustave Boulanger

Montréal, le 1er octobre 1958.

COMPTABLES AGRES

BELANGER & DAHME Provost & Provost

Comptables agréés Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A. Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.

3826, rue Saint-Hubert VI, 4-3475 533, rue Charrier AV. 8-8607

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A. Léon CÔTE, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A. Jean LACROIX, C.A.
JACQUES B. CHADLON, C.A. Marcel IMBILIEU, C.A.
ARNAUD H. VIAU, C.A. J.-Louis LEPINAY, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A. Pierre CHOUINARD, C.A.

PO. 9-3871-1
4926, av. Verdun - VERDUN

Chartré, Samson, Beauvais, Bélaïr, Côté, Marceau et Associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

Maurice CHARTRE, C.A. M. SAMSON, D.B.E., C.A. A.E. Beauvais, D.S.C., C.A.
Lucien P. BELAIR, C.A. E.H. KNIGHT, C.A. Léon CÔTE, C.A.
Gérard MARCEAU, C.A. Lionel ROUSSIN, C.A. Dollard HUOT, C.A.
Raymond FORTIER, C.A. Percy AUGER, C.A. Jean LACROIX, C.A.
Albert GARNIER, C.A. H. BOURQUE, C.A. Marcel IMBILIEU, C.A.
Clément PRIMEAU, C.A. René LEGAGE, C.A. Dennis BELL, C.A.
R. COULLARD, C.A. Benoit SYLVAIN, C.A. J.-Louis LEPINAY, C.A.
Pierre BARRY, C.A. Paul GONTHIER, C.A. Pierre CHOUINARD, C.A.

MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI

BOURSE DE TORONTO

COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.



Le ministre Comtois dans les mines... Le ministre fédéral des mines, l'hon. Paul Comtois, est devenu le premier ministre des mines à descendre dans une galerie souterraine...

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes.

Obligations vendues par Valleyfield, au Crédit Anglo-Français

Le cité de Salaberry-de-Valleyfield, comté de Beauharnois, a adjugé, mercredi soir, 8 obligations, \$140,000 d'obligations, série 20 ans à 4 1/2% et 5%.

Programmes de radio

Table listing radio programs, stations, and broadcast times.

Bourse de Toronto

Grande activité en fermeture TORONTO — Une vague de ventes a balayé la Bourse de Toronto...

Moyennes à N.-Y.

Table showing average stock prices and market indicators for New York.

Ventes de gaz naturel plus considérables

Les ventes de gaz naturel, en juillet, ont fortement augmenté (30 p. 100) sur un an plus tôt...

Dow Jones

Table showing Dow Jones index values and changes.

AVIS PUBLIC

Ventes par autorité de justice. Avis de vente de biens immobiliers par autorité de justice.

Le 15 octobre

Programme de ventes immobilières pour le 15 octobre, incluant des annonces de vente de propriétés.

Programmes de radio

Table listing radio programs, stations, and broadcast times.

Bourse de Toronto

Grande activité en fermeture TORONTO — Une vague de ventes a balayé la Bourse de Toronto...

Moyenne à Toronto

Table showing average stock prices and market indicators for Toronto.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for the Canadian market, including columns for stock names, prices, and changes.



par Bernard SOULIERE

Que de surprises peuvent survenir en l'espace de quelques jours dans le sport. Ainsi, les Alouettes écrasées au compte quasi incroyable de 41 à 7 samedi dernier par les Rough Riders à Ottawa, bouleversent les pronostics des amateurs de football en l'emportant au compte de 34 à 13 sur les mêmes Rough Riders lundi au stade Molson.

Les Tigers-Cats sont virtuellement assurés de terminer la course au championnat au premier rang, tandis que les Argonauts de la Ville-Reine semblent voués à finir la saison régulière dans la cave du classement.

Les Alouettes pourraient en surprendre plusieurs dans les séries éliminatoires, s'ils y parviennent. Les joueurs de Walker ont été irréguliers au jeu cette saison. Dans certaines parties, ils ont joué de l'excellent football.

Le vainqueur de ce combat réclamera probablement un match pour le championnat mondial mi-moyen que détient actuellement Virgil Akins. Les Maple Leafs de Toronto regrettent probablement d'avoir cédé le vétérain Tod Sloan aux Black Hawks de Chicago.

C'est probablement Bert Olmstead qui aura cette tâche assignée de surveiller Maurice Richard alors que les Maple Leafs de Toronto feront leur première visite de la saison au Forum demain soir.

Camille Henry et Andy Bathgate des Rangers de New-York semblent bien déterminés à connaître une autre fructueuse saison dans le grand circuit. Ce sont deux excellents joueurs de hockey.

Norris Anderson, rédacteur de baseball au Miami Daily News, vient d'être nommé directeur des relations extérieures des entreprises Rocky Marciano — Jack M. West Inc.

Un chef de police dénonce le 'racket' de la protection.



Il est temps qu'une personne autorisée affirme Charles St-Amour, chef de police de Montréal-Nord, dise que la véritable protection n'existe que lorsque toutes les issues ont été examinées attentivement.

Royal achète trois joueurs

Les Rouyaux de Montréal de la Ligue de baseball internationale ont acheté les contrats de deux lanceurs droitiers et un receveur de clubs de classe "A".

Geraghty réengagé

WICHITA, Kansas — Ben Geraghty a été réengagé comme pilote du Wichita, de l'Association américaine.

Table with 4 columns: G, P, N, Pp, Pe, Pts. Rows for Hamilton, Ottawa, Montréal, Toronto.

Ces deux boxeurs espèrent obtenir un match de championnat.

Harvey au repos forcé

Blessé à une cheville, il serait inactif durant quelques semaines Toronto visite Canadien demain soir

Le joueur de défense Doug Harvey, du Canadien, souffre d'une blessure mineure à une cheville et il est possible qu'il prenne un repos forcé de quelques semaines. Harvey a subi cette blessure samedi soir au Forum contre Détroit et il l'a aggravée dimanche à Boston, lorsqu'il a été atteint par la rondelle.

"Nous allons démarrer sous peu", déclare Phil Watson

L'instructeur des Rangers veut obtenir un autre joueur de défense

NEW-YORK — Les Rangers de New-York sont toujours en quête de leur première victoire cette saison. Leur gardien de buts régulier est blessé. Seulement une de leurs cinq recrues, dont on avait tellement vanté les mérites, a démontré qu'il était réellement du calibre de la ligue Nationale.

Les Rangers joueront leur première partie locale ce soir au Madison Square Garden alors qu'ils disputent la victoire aux Bruins de Boston. Ils ont perdu une fois et annulé à deux reprises dans les trois premières parties qu'ils ont jouées à l'étranger depuis l'ouverture de la saison mercredi dernier.

Du renfort

"Nous aurions dû remporter ces trois jouées, a souligné Watson. Mais nous avons fait preuve de faiblesse à la défensive et notre jeu d'ensemble n'a pas fonctionné. "Il nous faut compter au moins dans 75 pour cent des cas où vous possédez l'avantage numérique. C'est pourquoi nous avons rappelé Wally Hergesheimer."

Henry Cooper surprend en triomphant de Zora Folley

LONDRES. — Henry Cooper a causé une surprise dans le monde de la boxe, ici hier, en remportant une victoire par décision sur l'Américain, Zora Folley. Le combat était limité à 10 rounds.

Jack McIntyre cédé au Hershey

DETROIT. — Les Red Wings de Détroit, de la Ligue de Hockey Nationale, ont envoyé le vétérain joueur d'avant Jack McIntyre au club Hershey de la Ligue Américaine. Les Red Wings ont une entente avec le Hershey.

Retour possible de Filchok dans le circuit Big Four

Sarnia, Ont. — Frankie Filchok, l'ancien joueur de quart-arrière des Alouettes, pourrait bien effectuer un retour dans le Big Four ou la Ligue de l'Ouest à titre de gérant l'an prochain.

McNamara est prêt au Cleveland

TORONTO. — Les Maple Leafs de Toronto ont annoncé que Gerry McNamara, qui avait été le gardien de buts régulier des Bisous de Buffalo, de la Ligue Américaine, la saison dernière, a été prêt aux Barons de Cleveland pour le reste de la présente saison. McNamara est la propriété des Leafs, de la Ligue Nationale de hockey.

Ce soir au Forum

Ralph Dupas rencontre Turner

Ralph Dupas, de la Nouvelle-Orléans et Gil Turner, de Philadelphie, ont terminé leur entraînement en vue de leur match de dix rounds qui aura lieu ce soir au Forum de Montréal.

La prochaine joute au programme dans la NHL aura lieu ce soir à New-York, où les Rangers inaugureront leur saison locale contre les redoutables Bruins de Boston. Marcel Paillet sera dans les filets des Rangers pour l'occasion. Il remplacera Lorne Worsley, qui a été blessé dimanche à Détroit.

Wally Hergesheimer, rappelé des Bisous de Buffalo également, sera en uniforme pour les Rangers ce soir. Hergesheimer a déjà joué cinq ans pour les Rangers et il était reconnu comme un très bon compteur.

Les Black Hawks de Chicago alignent plus de nouveaux joueurs que tout autre club du circuit, soit neuf. Ce sont les joueurs de défense Dollard St-Laurent, Jack Evans et Al Arbour ainsi que les avants Danny Lewicki, Tod Sloan, Ken Wharram, Howard Glover, Earl Balfour et Jack McKenzie.

Wharram, un joueur de centre de 25 ans, jouait à Buffalo (Ligue Américaine) où il amassa 31 buts et 26 assistances pour un total de 57 points l'an dernier. Il est le jeune frère de Fred Glover, du Cleveland et on dit de lui qu'il fera une excellente recrue de cette saison.

Balfour est un ailier gauche qui a joué à Rochester l'an dernier où il a amassé 27 buts et 31 assistances pour 58 points. Il a joué dans 59 parties avec le Toronto de la N.H.L. en 1956-57.

Le Toronto ouvre sa saison avec un nouveau gardien, quatre nouveaux joueurs de défense et trois nouveaux avants. Le gardien est John Bower qui a été si sensationnel avec le Cleveland de la Ligue Américaine. Steve Kraftchick, lui aussi des Barons — Carl Brewer, qui vient des Mariboros juniors; Noel Price, du Rochester la saison dernière et Allen Stanley, échange de Boston sont les nouveaux venus à la défense.

A l'avant, Willie Marshall, Bert Olmstead et Dave Creighton sont les nouveaux joueurs. Marshall a réussi 40 buts et 64 assistances à Hershey l'an dernier pour terminer en tête des compteurs dans l'Américaine. Il a déjà joué quelques jouées pour les Leafs à deux ou trois reprises dans le passé.

Les Red Wings de Détroit alignent, eux, six nouveaux joueurs, soit deux vétérans et quatre recrues. Gus Morison, une défense de 33 ans et Dunc Fisher, un ailier droit de 31 ans sont les vétérans. Morison, ayant déjà joué à Toronto et Chicago en sera à sa 13e saison dans la N.H.L., tandis que Fisher a joué à New-York et à Boston il y a près de 10 ans.

Charles Burns, 22 ans, a été la surprise du camp d'entraînement des Red Wings. Il peut jouer au centre et à gauche et on se souviendra qu'il fut en vedette avec les Whitey qui remporta le championnat mondial, amateur à Oslo en février dernier. Les Leafs, 6 pieds, 150 lbs, est un autre nouveau venu au centre avec le Detroit. Il fut un excellent défenseur à Edmonton l'an dernier avec 2 buts et 43 assistances. Il est âgé de 21 ans.

Claude Laforce, qui joua à Shawinigan et à Rochester la saison dernière, est un ailier gauche tandis que Gerry Egan, 25 ans est un ailier droit qui fut en vedette sur le premier club d'as de l'Amérique le printemps dernier avec les 40 buts et 39 assistances qu'il amassa à Springfield.

Les Rangers de New-York qui décrochent la seconde place la saison dernière s'alignent pas moins de cinq joueurs qui seront éligibles au Ingeborg Calder. Il s'agit de John Hanna, Eddie Shack, Earl Ingarfield, Les Colwill et Jim Bartlett. Ce dernier,



CONTRE CANADIEN. — Le vétérain ailier gauche Bert OLMSTEAD des Maple Leafs de Toronto sera à son poste régulier contre son ancien club, le Canadien, demain soir, au Forum.

Le Centre I.-C. fermé aujourd'hui

Aujourd'hui, le Centre paroissial de l'Immaculée-Conception sera fermé toute la journée. Cette décision a été prise en signe de deuil à la suite de la mort de Sa Sainteté le pape Pie XII.

Les résultats au Richelieu

Table of hockey results from Richelieu. Columns: Course, G, P, N, Pp, Pe, Pts. Rows for Première, Deuxième, Troisième, Quatrième courses.

Une ronde de 70 pour Jack Burke

TOYO — Les Américains Jack Burke fils et Ken Venturi ont brisé la normale hier à Toyo lors d'une ronde préliminaire à l'omnium du Japon qui doit débuter aujourd'hui.

Burke a réussi une ronde de pratique de 70, soit deux sous la normale et Venturi, 71.

Ici et là dans la Ligue Nationale de hockey

Chacun des six clubs de la Ligue Nationale aligne des nouveaux joueurs cette saison 1958-59 et il y a de fait plusieurs saisons que les changements n'ont été aussi nombreux. Il y a plusieurs jeunes qui font leurs débuts avec des clubs du circuit Campbell et il y en a aussi qui reviennent à des clubs pour lesquels ils ont déjà joué.

Shack, à 21 ans, un coéquipier de Bartlett à Providence est un joueur costaud au possible, mesurant 6 pieds, pesant 190 livres et qui aime le jeu très rude. Il ne participa qu'à 35 jouées la saison dernière mais réussit néanmoins à amasser 98 minutes en punitions.

John Hanna, est l'unique joueur de défense de la ligue et à Providence à Trois-Rivières et à Providence l'an dernier et, tout compte fait, il n'a peur de rien. Il est âgé de 23 ans.

Ingarfield et Colwill, tous deux âgés de 2 ans, sont des produits de la ligue de l'Ouest. Ingarfield jouait à Winnipeg où il compta 39 buts et mérita 41 assistances pour un total de 80 points. Colwill portait les couleurs du Saskatoon-Saint-Paul et il réussit 35 buts et 27 assistances pour un beau total de 62 points.

En retour de ces joueurs, les Rouyaux ont cédé aux Dodgers le joueur de premier but Jim Koranda et le voltigeur Solly Drake.

Drake et Jim Koranda avec Los Angeles

LES ANGELES — Les Dodgers de Los Angeles ont annoncé hier qu'ils avaient envoyé le voltigeur Elmer Vao et le lanceur Babe Birrer aux Rouyaux de Montréal, une de leurs filiales.

En retour de ces joueurs, les Rouyaux ont cédé aux Dodgers le joueur de premier but Jim Koranda et le voltigeur Solly Drake.

Les Toronto ouvre sa saison avec un nouveau gardien, quatre nouveaux joueurs de défense et trois nouveaux avants. Le gardien est John Bower qui a été si sensationnel avec le Cleveland de la Ligue Américaine.

Steve Kraftchick, lui aussi des Barons — Carl Brewer, qui vient des Mariboros juniors; Noel Price, du Rochester la saison dernière et Allen Stanley, échange de Boston sont les nouveaux venus à la défense.

A l'avant, Willie Marshall, Bert Olmstead et Dave Creighton sont les nouveaux joueurs. Marshall a réussi 40 buts et 64 assistances à Hershey l'an dernier pour terminer en tête des compteurs dans l'Américaine.

Les Red Wings de Détroit alignent, eux, six nouveaux joueurs, soit deux vétérans et quatre recrues. Gus Morison, une défense de 33 ans et Dunc Fisher, un ailier droit de 31 ans sont les vétérans.

Charles Burns, 22 ans, a été la surprise du camp d'entraînement des Red Wings. Il peut jouer au centre et à gauche et on se souviendra qu'il fut en vedette avec les Whitey qui remporta le championnat mondial, amateur à Oslo en février dernier.

Claude Laforce, qui joua à Shawinigan et à Rochester la saison dernière, est un ailier gauche tandis que Gerry Egan, 25 ans est un ailier droit qui fut en vedette sur le premier club d'as de l'Amérique le printemps dernier avec les 40 buts et 39 assistances qu'il amassa à Springfield.

Les Rangers de New-York qui décrochent la seconde place la saison dernière s'alignent pas moins de cinq joueurs qui seront éligibles au Ingeborg Calder. Il s'agit de John Hanna, Eddie Shack, Earl Ingarfield, Les Colwill et Jim Bartlett. Ce dernier,

Les Alouettes ont congédié Bo Dickinson, Nicely et Purnell

Les Alouettes ont annoncé hier soir que les Américains Bo Dickinson, Joe Nicely et Dick Purnell avaient été congédiés afin de réduire à la limite de 12 le nombre de joueurs importés des Etats-Unis qu'ils peuvent aligner d'ici la fin de la saison dans le circuit Big Four.

Huit vétérans de l'an dernier figurent parmi les 12 Américains qui termineront la saison avec les Alouettes, dont Pat Abbruzzi et Hal Patterson qui sont blessés. Les autres importés des Alouettes sont Etcheverry, Jackie Simpson, Ken Jack-

PALAIS DES SPORTS

550, rue Poupart
Lutte, ce soir à 8h.30

DON EAGLE

— vs —
JIM BERNARD

2 chutes de 3 à finir
4 autres bons combats

Pris: Billets réservés \$1.50, admission générale \$1.00. Réervations: L.A. 4-8171.

CE SOIR A 8 h.15

ADMISSION \$1.00 ENFANTS NON ADMIS

PARC RICHELIEU

C'est un départ!



Portez la nouvelle Silhouette M*G*

- ★ Nouveaux coins des revers classiques à 90° d'angle
- ★ Nouveaux et impeccables revers élanés.
- ★ Dos à plus ouvert pour plus de confort.
- ★ Le plus élané et plus élégant qui soit.

C'est la coupe qui fait la différence!

26 semaines pour payer \$69.50

Morrie Gold

385 créations distinctives pour hommes
808, RUE ST-CATHERINE
JUSTE A L'OUEST DE BIEUXY

ACHETEZ-LE MAINTENANT!
L'ANTIGEL DE MARQUE PRESTONE
"Prestone" est une marque déposée.
NATIONAL CARBON COMPANY
TORONTO

HEURES D'AFFAIRES:
9 h. 30 à 5 h. 30
Ouverts le vendredi
soir jusqu'à 9 h. 30.
Le samedi jusqu'à 5 h. 30

ne manquez pas *les affaires* sensationnelles de la **VENTE** *Semi-annuelle*

dupuis

**VOULEZ-VOUS économiser de l'argent
gagner des prix?**

Venez à la **VENTE**
Semi-annuelle
dupuis

ENSEMBLES "Maytag"
no down payment

CONCOURS Sensationnel
du 1^{er} au 18 octobre 58
\$7500. EN PRIX
3 prix de **\$1000. EN ARGENT**
plus 3 BONS D'ACHATS de **\$500.**

\$7500. EN PRIX
15 prix de **\$200. EN ARGENT**

**Do you want...
to save money?
to win prizes?**

come to
dupuis Frères
Semi Annual **sale**

MAGASIN A RAYONS 19^{ème} étage - STATIONNEMENT DUPUIS - 865 EST. RUE STE-CATHERINE, MONTREAL - VICTOR 2-5151

voyez...

les nombreux
spéciaux qui
vous permettront
d'économiser
des
dollars

Participez
à nos grands
concours

SATISFACTION
GARANTIE
OU
ARGENT REMIS

venez *Chez* **dupuis Frères** **et épargnez**